

# GRESEA **échos**

revue trimestrielle  
du groupe de recherche pour une stratégie économique alternative

Belgique-Belgie

P.P. Bruxelles 1

1/1770

P601044

Envoi  
non prioritaire  
à taxe réduite

# Europe les alternatives à la grande régression

Textes de

Anne Dufresne  
*Gresea*

Noëlle Burgi  
*Université Paris 1*

Costas Lapavistas  
*University of London*

Michel Husson  
*Attac-France*

Nicolas Bárdos-Féltoronyi  
*Université Catholique de Louvain*

Ronald Janssen  
*Commission Syndicale Consultative  
auprès de l'OCDE (TUAC)*

Bruno Bauraind  
*Gresea*



# Europe: les alternatives à la grande régression

## SOMMAIRE N°85

|  |          |
|--|----------|
| Edito: Europe: les alternatives à la grande régression/Anne Dufresne                       | p.1      |
| La Grèce, miroir d'une crise politique majeure en Europe/Noëlle Burgi                      | p. 2     |
| Le désastre grec et le futur de la zone euro/Costas Lapavitsas                             | p. 11    |
| Le système bancaire européen et les exigences du grand nombre/Nicolas Bárdos-Féltoronyi    | p. 15    |
| Euro: en sortir ou pas?/Michel Husson  | p. 21    |
| Démocratie et union monétaire: quand on fait tout pour que ça ne marche pas/Ronald Janssen | p. 28    |
| Europe: Le salaire kidnappé/Anne Dufresne  | p. 31    |
| Position de la CES sur les conseils nationaux de la compétitivité                          | p. 36    |
| Conclusion: Si on refaisait du politique?/Bruno Bauraind                                   | p. 39    |
| Epilogue: Les plans B «pour une Autre Europe»/Anne Dufresne                                | p. 42    |
| Annexes: Plan B pour l'Europe et Manifeste pour démocratiser l'Europe                      | p. 43-44 |

### Gresea échos N°85

Trimestriel: Janv.-Fév.-Mars 2016

Couverture: **Donald Sturbelle**

Réalisé avec le soutien de



#### Editeur responsable:

Erik Rydberg, c/o GRESEA

Disponible dans les librairies:

#### Librairie Cépages

22 Avenue Jean Volders 1060 Bxl

**PTB Shop**, 171 Bld Lemonnier 1000

Bxl

#### Librairie Tropismes

Galerie des Princes 11 1000 Bxl

#### Comité de rédaction:

Erik Rydberg, Bruno Bauraind, Raf

Custers, Romain Gelin, Natalia Hirtz,

Henri Houben, Anne Dufresne.

#### Relecture et Mise en page:

Zahra El Grandi

Nathalie Van Verre

#### Abonnement:

8 euros/4 numéros

3 euros/numéro

CB: 068-2464659-13

IBAN: BE08-0682-4646-5913

BIC (swift): GKCCBEBB

#### GRESEA asbl

Groupe de Recherche pour une  
stratégie économique alternative

Rue Royale 11, B-1000 Bruxelles

Tél. + 32 (0)2 219 70 76

Fax + 32 (0)2 219 64 86

Email: [info@gresea.be](mailto:info@gresea.be)

Site: [www.gresea.be](http://www.gresea.be)

# Europe : les alternatives à la grande régression

Depuis 2010, l'Union européenne (UE) et les gouvernements des Etats membres ont fait le choix de l'austérité et avec elle, celui des régressions sociales majeures : augmentation de l'âge de la retraite, déconstruction des systèmes de négociation collective, coupes dans les services publics, ... Autant d'attaques contre l'Etat social et les démocraties européennes.

En Grèce, l'année 2015 a montré que la mise en œuvre d'une «autre» politique économique butait contre une oligarchie européenne bien décidée à ne pas laisser naître un premier bastion de résistance. C'est donc juste après la capitulation du gouvernement grec, le 13 juillet 2015, et pour résister au TINA (*There is no Alternative*) ambiant que le réseau Econosphères a organisé, le 25 novembre de la même année, un colloque intitulé «Europe: les alternatives à la grande régression», dont nous publions les actes dans ce numéro du Gresea échos.

La perspective de la Grèce est essentielle. Ce pays - tout comme l'Espagne, l'Irlande, le Portugal ou l'Italie - connaît depuis 2010 une régression économique et sociale sans équivalent depuis les années 1930. Noelle Burgi montre comment la Grèce est devenue le laboratoire de la remise en cause généralisée de l'Etat social, qui avait pourtant fondé les progrès de la démocratie et de la civilisation en Europe. Cette tragédie est le fruit d'un Etat grec déficient et de politiques européennes austéritaires. La situation dans les pays du sud de la zone euro permet aussi de légitimer la «nouvelle gouvernance» autoritaire de l'Union européenne. Costas Lapavistas complète l'analyse en posant le diagnostic d'une Europe dominée par les intérêts économiques de l'Allemagne.

Pour l'élite conservatrice qui domine actuellement l'Europe, la crise se résume à un déficit de compétitivité des Etats membres, surtout au sud de la zone Euro. Les salaires sont dès lors la principale variable d'ajustement. Ils préconisent un rétablissement de la compétitivité et la création d'emploi par une réduction des dits «coûts du travail». Ronald Janssen critique vivement cette approche et le rapport dit «des cinq présidents» (de 2015) qui suggère de mettre en place les conseils nationaux de compétitivité, de nouvelles instances technocratiques, pour réduire toujours plus les salaires et les droits des travailleurs. Pour ma part, je propose une approche alternative

selon laquelle la politique salariale doit être renforcée à travers une coordination européenne des négociations collectives nationales. Cette vision pose le défi essentiel d'une mobilisation à organiser au plan transnational.

Sur la politique monétaire également, les propositions de réforme du système financier européen n'ont pas manqué. Mais, la plupart sont restées lettre morte et les banques semblent toujours être plus un facteur d'instabilité que de progrès pour l'économie européenne. Nicolas Bárdos-Féltoronyi propose les contours de ce que pourrait être un système bancaire européen «de sortie de crise». Pour Michel Husson, la question de la répartition des revenus doit être au centre d'un programme de transformation sociale de l'Europe. Elle précède donc celle de la sortie de l'euro qui, aux yeux de l'économiste français, est incohérente.»

Enfin, Bruno Bauraind ouvre les diverses questions posées par les alternatives politiques proposées par les intervenants lors de la table ronde concluant le colloque. L'Europe, comme projet démocratique et social, a-t-elle encore un sens dans le carcan institutionnel actuel ? Peut-on, à partir des institutions d'aujourd'hui, changer l'Europe? Ou, doit-on, au contraire, privilégier des alternatives plus radicales ? Autant de questions essentielles à l'heure où fleurissent de nombreuses initiatives politiques européennes (voir ici, notre épilogue).

Anne Dufresne

***Si la Grèce est expulsée de la zone euro,  
que l'Europe lui rende le nom  
et s'en invente un autre.***

*Erri de Luca, Bruxelles, 11-12-13 juillet 2015.*

# La Grèce, miroir d'une crise politique majeure en Europe

Noëlle Burgi, politologue, Université Paris 1

**L'**Union européenne (UE) est aujourd'hui menacée dans ses fondements mêmes. Amplifiés par ses luttes intestines, les chocs extérieurs — crise de la finance mondialisée, flux migratoires — qui la secouent l'ont conduite à une crise politique majeure. Celle-ci peut être lue dans le traitement réservé à la Grèce, transformée en colonie de la dette et maintenant menacée d'exclusion de la zone Schengen.

Une fin de partie se joue actuellement en Europe et la pièce se déroule principalement sur le théâtre grec. Elle met en scène des acteurs — les États membres de l'Union — profondément divisés, repliés sur leurs égoïsmes nationaux, prompts à externaliser leurs difficultés en repoussant le plus loin possible, notamment vers la Grèce, leur propre responsabilité politique. Il est reproché à ce dernier petit pays de onze millions d'habitants représentant quelque 2 % du PIB européen d'avoir risqué de faire éclater la zone euro en 2015 ; et maintenant, de n'avoir pas su ni voulu protéger sa frontière maritime orientale qui est également la frontière extérieure de l'UE.

Le texte qui suit propose une interprétation critique de la faillite du projet européen et de l'impasse à laquelle elle mène. Il est centré sur le cas de la Grèce considérée comme un miroir dans lequel peuvent se lire les contradictions de la construction européenne. Le sujet est introduit par un rappel des facteurs structurels — l'interdépendance asymétrique des membres de la zone euro — qui éclairent les choix politiques concernant les tactiques à adopter pour forcer la Grèce à se soumettre aux exigences de ses créditeurs et, plus récemment, pour lui faire porter la responsabilité des difficultés rencontrées par l'UE dans la gestion de la crise migratoire. En conclusion, il pose la question du devenir de la Grèce et celui de l'Union européenne.

## Une structure d'interdépendance asymétrique

L'enjeu du maintien ou non de la Grèce dans la zone euro ne peut être apprécié sans prendre en considération les inégalités entre les membres de l'Union économique et monétaire (UEM). En effet, plus que la « crise » en tant que telle, c'est la structure d'interdépendance asymétrique au sein de l'UEM, son institutionnalisation à l'échelle supranationale et la volonté des élites dominantes de la pérenniser qui rendent compte des politiques mises en œuvre. En effet, l'intégration européenne ne s'est pas construite dans la solidarité, mais dans une compétition interétatique structurellement verrouillée par la monnaie unique et par les institutions et mécanismes de coordination qui en assurent le pilotage. L'euro n'est pas une monnaie commune comme l'est le dollar aux États-Unis où jamais un État fédéré ne serait menacé d'expulsion de la fédération en cas de graves difficultés économiques. C'est une monnaie unique construite comme un système de change fixe entre dix-neuf pays aux économies et aux structures productives différentes. Comme le rappelle régulièrement Thomas Piketty, **cette monnaie encourage la spéculation parce qu'elle englobe dix-neuf dettes publiques, dix-neuf taux d'intérêt et dix-neuf impôts sur les sociétés qui se concurrencent les uns les autres.**

Du fait de sa position de prédominance économique en Europe, l'Allemagne, contrairement à une idée répandue, s'est trouvée très avantagée jusqu'ici par la crise dans la zone euro. Étant donné que les spéculateurs recherchent des lieux « sûrs » pour investir leurs fonds, quitte à accepter des taux

d'intérêt négatifs en cas de crise, d'importantes fuites de capitaux du Sud au Nord y ont beaucoup réduit le coût du capital en Allemagne (ainsi qu'en France) alors qu'il augmentait ailleurs. Selon l'Institut Leibnitz de recherche économique de Halle (IWH), la diminution entre 2010 et la mi-2015 des coûts de financement de la dette publique allemande représente une économie budgétaire d'au moins 100 milliards d'euros, un montant dépassant celui (90 milliards) que perdrait Berlin si la Grèce ne remboursait pas sa dette<sup>1</sup>. Autre effet structurel, la crise privilégie l'Allemagne et les pays les mieux placés dans la zone euro en ceci qu'elle provoque à leur profit des flux migratoires de centaines de milliers de personnes hautement qualifiées en provenance de « pays source » (de main d'œuvre) — Grèce, Espagne, Portugal, Irlande, Europe centrale et orientale — qui, à l'inverse, perdent non seulement leur jeunesse éduquée et des capacités créatives du fait de la fuite des cerveaux, mais encore leur investissement éducatif.



L'asymétrie et les inégalités de puissance, qui sont aussi des inégalités de souveraineté, n'ont jamais été plus évidentes que depuis 2010. Au lieu d'être un espace commun et solidaire, **l'Europe s'est fracturée en espaces géographiques et sociaux inégaux, avec un centre dominant au cœur duquel se trouve l'Allemagne, et des périphéries dépendantes.** Le statut de « périphérie » est une

1. R. E. Gropp, O. Holtemöller et T. Schuhmann, *Germany's Benefit from the Greek Crisis*, IWH Online 7/2015, Halle (Saale) 2015.

construction sociale découlant des déséquilibres de puissance au sein de la zone euro. Les États « régulés » qui l'incarnent (rule-takers) n'influencent pas ni ne maîtrisent les décisions prises par les « régulateurs », ceux qui édictent les règles (rule-makers), car leur position dans le système monétaire ne leur laisse aucune marge de manœuvre. Il est révélateur que le modèle « centre-périphérie », mobilisé à l'origine par les théoriciens de la dépendance pour décrire les relations systémiques de domination à l'époque coloniale, puis postcoloniale, entre les pays capitalistes avancés et le « Tiers Monde », soit devenu applicable à la zone euro, où un ensemble de pays dominants, avec en son centre l'Allemagne, conditionne le développement — ou plutôt le sous-développement — des pays vulnérables<sup>2</sup>.

Comme dans les rapports historiques « Nord-Sud », des mécanismes structurels sont à l'œuvre dans la reproduction des rapports d'inégalité dans la zone euro. Pour l'Allemagne (et quelques autres pays comme le Luxembourg ou les Pays-Bas), l'euro est une monnaie relativement faible qui contribue efficacement au succès de ses exportations (à sa « compétitivité » industrielle). Mais pour d'autres pays dont l'économie ou la structure productive est différente, tels l'Italie, la France ou, a fortiori, la Grèce, le Portugal et l'Espagne, c'est une monnaie forte qui, au contraire, entrave leur compétitivité.

Dans un système de changes flottants, si par exemple l'Allemagne avait conservé le deutsche mark, celui-ci se serait mécaniquement apprécié à mesure que le pays accumulait d'importants excédents commerciaux, et les relations commerciales entre pays européens auraient été rééquilibrées. Mais dans un système de monnaie unique qui est l'équivalent d'un système de change fixe, ce mécanisme ne joue pas.

L'euro renforce ainsi les déséquilibres commerciaux à l'intérieur de la zone : les surplus commerciaux des uns correspondent — voire créent et financent — les déficits des autres. Or les excédents sont en Allemagne très importants : ils représen-

2. Philip Golub, « Crise européenne : sources, interprétations, perspectives », *Communication à l'Université de Bologne*, 29 mai 2013.

taient 8 % du PIB en 2015, une importante proportion provenant de son commerce intra-européen<sup>1</sup>.

## Les règles de la non-coopération

Sur le fond, l'enjeu de l'épreuve de force entre la Grèce et ses « partenaires » européens portait sur la pérennisation, ou non, de cette structure d'interdépendance asymétrique. C'est la raison pour laquelle ces derniers n'ont jamais accepté l'argument selon lequel les électeurs grecs avaient démocratiquement exprimé par leur vote le rejet de l'austérité. Les dix-huit autres pays de la zone euro, rétorquaient-ils, étaient gouvernés comme la Grèce par des représentants démocratiquement élus. Les élections ne changeaient rien : seules comptaient les règles communes. L'Allemagne, la première, n'a jamais cessé de justifier son intransigeance en invoquant le respect de celles-ci. Mais elle en est aussi le principal auteur. Elle a joué un rôle déterminant dans la définition du cadre et des normes régissant la monnaie unique depuis sa création. S'il est vrai que les effets structurels induits par l'UEM n'ont pas été pensés lors de la création de l'euro, ils sont apparus au fil du temps et ont été consolidés par l'univers de règles et de procédures mis en place pour renforcer la « gouvernance » économique et monétaire de la zone euro. Or, les règles ne sont jamais neutres et ceux qui les édictent n'agissent pas sous un voile d'ignorance quant aux conséquences de leur régulation. En 2002 déjà, Jean-Paul Fitoussi<sup>2</sup> s'alarmait de ce « gouvernement par la règle » qui mettait en danger le « gouvernement par des choix » politiques et démocratiques en Europe.

Il soulignait le danger des politiques économiques non coopératives aux relents néomercantilistes, telles que la désinflation compétitive et les

1. On notera que les pays du Nord (en particulier l'Allemagne avec les lois Hartz) ont mené des politiques néomercantilistes consistant, avant même la crise, à brider les salaires et les dépenses sociales pour engranger des gains de compétitivité et accumuler ainsi d'importants excédents. Comme l'écrit Henri Sterdyniak, en 2007, « les 230 milliards d'euros d'excédent des pays du Nord créaient et finançaient les 180 milliards de déficits des pays méditerranéens ». Voir l'analyse et notamment le tableau des soldes courants en 2007 figurant dans *Économistes atterrés, 20 ans d'aveuglement. L'Europe au bord du gouffre*, Paris, Les liens qui libèrent, 2011, p. 33.

2. Voir son ouvrage *La Règle et le choix. De la souveraineté économique en Europe* (Paris, Seuil).

politiques agressives de baisse des coûts de production de l'Allemagne dans les années 2000 (les lois Hartz). Cette non-coopération a trouvé son expression la plus achevée dans le régime d'austérité imposé à la Grèce (et à d'autres pays débiteurs) depuis 2010 et surtout dans l'affrontement entre la Grèce et ses créiteurs institutionnels entre janvier et juillet 2015.

## Les termes de l'affrontement entre la Grèce et ses créiteurs (janvier-juillet 2015)

Aléxis Tsípras a été élu pour mettre fin à la dépression économique durable et la grave crise sociale dans lesquelles s'est enfoncée la Grèce depuis 2010. Les mesures exceptionnellement sévères imposées par la Troïka avaient entraîné une chute de plus de 25 % du PIB. Le quart de la population (dont un jeune sur deux) était au chômage, le système de santé s'était effondré, le taux de pauvreté avait explosé. Aléxis Tsípras avait centré sa campagne sur « l'espoir » d'une ère nouvelle pour la Grèce qui rendrait à la population sa dignité et la maîtrise de son destin : la fin des mesures d'austérité et de la mise sous tutelle de la Grèce, une nouvelle politique économique, et un nouveau pacte européen centré sur la croissance. En outre, il promettait un changement de régime intérieur mettant fin au clientélisme, à la corruption des oligarques et à celle de la classe politique grecque. Présenté dans ses grandes lignes à Thessalonique le 13 septembre 2014, le programme électoral de Syriza proposait des mesures immédiates pour soulager la misère des plus démunis, rétablir les droits sociaux et citoyens élémentaires, relancer la demande, réformer l'État et renforcer la démocratie. Le coût des mesures, d'un montant estimé à 11,3 milliards d'euros, devait être financé par le budget de l'État, sans déficit primaire (c'est-à-dire sans un déficit avant le paiement des intérêts) et sans recourir à des emprunts supplémentaires, afin que le budget soit toujours en équilibre.

Considéré du point de vue de la situation économique et sociale hellénique, ce programme était loin d'être révolutionnaire, comme l'ont souvent relevé maints observateurs. Mais il supposait une renégociation et une restructuration de la dette

extérieure du pays qui n'avait cessé d'augmenter depuis 2010 (elle est passée de 129 % du PIB fin 2009 à près de 200 % aujourd'hui). Il impliquait aussi une remise en cause des politiques suivies jusque-là par la Troïka et mettait en cause, implici-

en mesure d'en supporter davantage. M. Samarás provoqua des élections législatives anticipées (celles du 25 janvier 2015). De son côté, la Troïka reporta l'échéance du Mémorandum de 2012, originellement fixée à décembre 2014, à fin février 2015, préparant ainsi une confrontation inévitable avec Syriza s'il accédait au pouvoir.



**La victoire de la « gauche radicale » constituait ainsi un défi important pour la Troïka. Sa compétence, sa légitimité et son autorité semblaient mises en cause. Elle voyait dans Syriza un risque important de contagion politique, notamment, mais pas seulement en Espagne du fait de la popularité croissante du mouvement des Indignés (Indignados) et de son expression politique, Podemos.** Craignant que les règles de rectitude fiscales imposées à toute la zone euro soient mises en débat et peut-être compromises, elle resta sourde aux demandes du gouvernement grec et œuvra habilement pour rendre impossible un compromis viable pour la Grèce.

tement, la crédibilité, l'autorité et la compétence des institutions de gouvernance de la zone euro. Ainsi, des mesures techniques raisonnables d'inspiration keynésienne proposées par le ministre des Finances Yánis Varoufákis, telles que la conversion de la dette en obligations dont le rendement serait lié à la croissance économique, furent rejetées a priori puisqu'elles impliquaient un basculement des politiques économiques européennes vers des stratégies de relance économique centrées sur la demande.

## De la politique à la technique

La Troïka insistait pour que de nouvelles mesures d'austérité (provenant principalement d'augmentations d'impôts directs et indirects et de coupes budgétaires dans les services publics et les programmes sociaux) dégagent en 2015 et pendant plusieurs années consécutives un excédent budgétaire primaire (un solde budgétaire positif avant paiement des intérêts) de 3 % du PIB qui serait, lui aussi, affecté au remboursement de la dette. Entre septembre et décembre 2014, elle n'avait pas réussi à obtenir du précédent gouvernement, dirigé alors par Antónis Samarás, un effort budgétaire de cette ampleur, car la Grèce avait déjà procédé depuis 2010 à un énorme ajustement budgétaire (16 % de son PIB sur la période 2010-2013) et la société n'était pas

Pour esquiver le problème politique, les institutions créditrices ont confiné l'enjeu des négociations à des discussions techniques. Le 20 février, un premier accord fut trouvé, dont les termes étaient suffisamment ambigus pour laisser penser que les « partenaires » avaient trouvé une position commune après avoir fait des concessions de part et d'autre. Présenté comme un « pont » de quatre mois comprenant plusieurs étapes conduisant à un nouveau « contrat de relance et de croissance » économiques, l'accord reportait au 30 juin l'échéance du Mémorandum de 2012 (rebaptisé « arrangement actuel »). Il maintenait l'exigence d'un excédent budgétaire primaire en 2015, mais à un taux « approprié » à définir en tenant compte de la situation économique. Les autorités helléniques s'engageaient à préparer des listes de mesures qu'elles soumettraient à l'approbation de leurs créditeurs.

Elles se voyaient reconnaître le droit de choisir elles-mêmes les politiques d'emploi, de développement économique, de justice sociale et de refonte de l'administration fiscale, mais pas celui de prendre des « mesures unilatérales », c'est-à-dire de lancer

des réformes sans avoir obtenu au préalable l'aval de la Troïka (rebaptisée « Institutions »).

Les mois qui suivirent montrèrent que cet accord n'en était pas un. La Troïka exigea qu'un accord-cadre global, incluant une décision sur l'excédent budgétaire primaire, fût préalablement conclu. Dans le cas contraire, elle ne voulait pas examiner même les plus consensuelles d'entre les mesures proposées par la Grèce (corruption, refonte du système fiscal). Aussi ne les jugea-t-elle jamais satisfaisantes et menaçait-elle de les considérer comme des actions « unilatérales » si le gouvernement les appliquait. Elle joua de l'ambiguïté de l'accord du 20 février pour se référer au Mémorandum de 2012 et en exiger le respect.

Elle n'accéda pas à la requête des Grecs qui voulaient une négociation politique, arguant qu'il n'y aurait pas de décision politique sans décision technique ; elle renvoya alors constamment les délégations helléniques avec leurs listes de mesures à d'innombrables négociations techniques, noyant dans le détail l'enjeu politique et laissant supposer que le sort de la Grèce et celui de la zone euro dépendaient de détails comme le taux de la TVA dans les îles. Et à chaque étape des négociations, elle présentait aux Grecs des « offres » toujours plus austères. Pendant ce temps, la BCE provoqua l'asphyxie progressive des banques grecques en décidant dès février de ne plus autoriser celles-ci à bénéficier des procédures ordinaires au moyen desquelles tous les établissements de la zone euro se procurent auprès d'elle leurs liquidités (au taux de 0,05 %). Ce faisant, elle les contraignit à dépendre d'une procédure exceptionnelle de refinancement (dite ELA ou emergency liquidity assistance) plus coûteuse (1,55 %), qui fait l'objet d'un strict contingentement en volume et qu'elle pouvait à tout moment décider de couper. En juin, tandis que la BCE maintenait les banques tout juste à flot, les rumeurs sur un blocage des comptes et un contrôle des capitaux imminents accélérèrent la fuite des capitaux, entraînant des retraits massifs des épargnants, désorganisèrent le système de crédit et l'activité économique et amplifièrent les spéculations sur l'éventuelle sortie de la Grèce de la zone euro (« Grexit »). Le 29 juin le gouvernement fut obligé de mettre en place un contrôle des capitaux et de fermer les établissements bancaires.

Incontestablement, la pression exercée par la BCE et les dommages infligés à l'économie furent déterminants dans la capitulation d'Aléxis Tsípras dans la nuit du 12 au 13 juillet.

## Un rapport de forces défavorable

Face à la Troïka, quelles étaient les armes du gouvernement de Grèce ? Aléxis Tsípras n'avait pas préparé un « Plan B ». Il avait certes autorisé Yánis Varoufákis à mettre au point en toute discrétion au sein du ministère des Finances un dispositif technique à actionner au cas où le pays serait finalement forcé par ses crédateurs à sortir de l'euro, mais il n'entendait nullement s'appuyer sur ce dispositif pour se donner des marges de manœuvre. Il ne lui restait guère alors que l'arme de la délibération démocratique. Il tenta d'obtenir un « accord mutuellement bénéfique » et donna des preuves de bonne volonté (comme honorer ses obligations de débiteur envers le FMI en mai et en juin). Il se chercha des alliés en Europe, notamment en France et en Italie, et auprès de tiers (Russie, Chine), mais semble avoir fort mal évalué le rapport des forces en présence. En dépit de divisions au sein de l'Eurogroupe, la Grèce n'obtint pas de soutiens décisifs de la part de Rome ou Paris. Il était illusoire de penser que la Chine ou la Russie viendraient au secours de la Grèce et naïf d'imaginer en faire un avertissement susceptible d'infléchir les politiques européennes. Paradoxalement, le gouvernement grec trouva un de ses uniques soutiens en la personne de Barack Obama à la Maison-Blanche où l'on craignait les conséquences géopolitiques d'un effondrement de la Grèce. Avec l'aide de son Secrétaire au Trésor, Jack Lew, et à travers des déclarations à la presse<sup>1</sup>, M. Obama fit pression sur les Européens pour qu'ils abordent de front le problème de la restructuration de la dette grecque.

Devant cette configuration, certains dirigeants de Syriza (Panagiótis Lafazánis de la « Plateforme de Gauche ») préconisaient une sortie de la zone euro. Aléxis Tsípras s'y refusait. Il n'a même pas songé adopter la stratégie d'un « défaut dans l'euro » élaborée par celui qui fut jusqu'en mars 2015 le conseiller économique en chef de Syriza, l'universitaire Yánnis Miliós. Elle aurait notamment supposé

<sup>1</sup>. Voir l'entretien qu'il accorda à CNN le 31 janvier 2015 (<http://edition.cnn.com/videos/tv/2015/01/31/exp-gps-obama-sot-greece-austerity.cnn>).

de différer dès le mois de février 2015 les paiements dus au FMI et à la BCE jusqu'à ce qu'un accord voie le jour. Quand la Grèce reporta finalement, le 1er juillet, un remboursement au FMI et établit un contrôle des capitaux, elle avait déjà dans les mois précédents déboursé plus de 7 milliards d'euros, soit plus de 3 % de son PIB, pour payer ses créanciers ; cela, en puisant dans toutes les réserves des organismes et établissements publics (collectivités locales, caisses de retraite, hôpitaux, universités) ; et elle le fit dans une position d'extrême dépendance vis-à-vis de la BCE, après avoir déjà parcouru les neuf dixièmes du chemin qui la séparait de la position de ses créanciers, intangible depuis le départ.

plus tard, Alexis Tsípras transformait le « non » en « oui » et rendait les armes.

Le 12 juillet 2015, Wolfgang Schäuble, le ministre des Finances allemand, dicta les termes d'un ultimatum posé à la Grèce après avoir laissé filtrer un projet de sortie « temporaire » (et punitive) du pays de la zone euro (« Grexit »). La Grèce devait se soumettre à un « accord » en vertu duquel elle renonçait à sa souveraineté et se pliait, en contrepartie d'un nouveau prêt de 86 milliards d'euros étalés sur trois ans (et servant uniquement à rembourser sa dette), au programme d'ajustement structurel le plus austère qui ait jamais été exigé d'un pays européen. Paris et Rome y virent à juste raison une menace indirectement dirigée contre eux.

## GRÈCE : RÉFÉRENDUM SUR LE PLAN D'AIDE



Quand Alexis Tsípras organisa peu après (le 5 juillet) un référendum demandant aux Grecs s'ils acceptaient, oui ou non, la dernière liste en sa possession de mesures d'austérité établie par la Troïka, il comptait peut-être, comme le pensent des observateurs avisés, obtenir un résultat mitigé (les sondages montraient un pays coupé en deux). Cela lui aurait permis de justifier une défaite devant la Troïka et de renier ses promesses électorales. Le « non » massif (61,5 %) des citoyens ne fut pas entendu. Sept jours

M. Schäuble voulait en effet démontrer que tout État considéré comme un « mauvais élève » contrevenant aux règles communes doit être prêt, ou bien à sortir de l'euro, ou bien à y rester au prix d'une mise sous tutelle impliquant une perte de souveraineté et de contrôle démocratique. La Grèce n'aura été de ce point de vue qu'un laboratoire politique. On ne s'étonnait pas d'apprendre<sup>1</sup> que le ministre allemand souhaitait créer un organisme dit indépendant qui garantirait, à la place de la Commission européenne jugée trop « politique » dans son appréciation du bien commun, car trop conciliante notamment vis-à-vis de la France et de l'Italie, l'application des règles fiscales et leur pilotage automatique articulé à des sanctions et des punitions, parmi lesquelles une procédure formalisée d'exclusion de la zone euro frappant tout pays indiscipliné<sup>2</sup>.

Nombreux sont les observateurs avisés qui ont vu dans la démonstration de force de M. Schäuble un tournant décisif de la politique européenne de l'Allemagne. Comme l'ont souligné l'ancien ministre des affaires étrangères Joschka Fischer et le philosophe Jürgen Habermas, l'« Allemagne européenne », celle dont la politique étrangère s'était construite depuis la Seconde Guerre mondiale dans la perspective d'une subordination des intérêts nationaux au bien commun européen, venait de

1. Werner Mussler, « Schäuble will EU-Kommission entmachten », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, du 29 juillet 2015.

2. Voir Philippe Legrain, « The Last Thing the Eurozone Needs is an Ever Closer Union », *Foreign Policy.com*, 31 juillet 2015.

revenir à une politique de puissance, à une Machtpolitik réduisant le projet européen à une « Europe allemande<sup>1</sup> ». Même le ministre français de l'Économie, Emmanuel Macron, y vit la tentation d'« écraser un peuple » au moyen d'un « Traité de Versailles de la zone euro ».



public et la rhétorique politique s'envenimaient. N'ayant investi que de faibles ressources pour protéger ses frontières extérieures, l'UE rechercha des solutions lui permettant d'externaliser le problème des flux migratoires.

Les vingt-huit envisagèrent ainsi de faire de la Turquie (qui héberge 2,5 millions de réfugiés) une zone tampon qui les protégerait de ces flux. Ils laissèrent entendre que les pourparlers concernant l'adhésion de la Turquie à l'UE pourraient renaître de leurs cendres et proposèrent fin novembre 2015 à M. Erdogan trois milliards d'euros pour qu'il tente de retenir les réfugiés sur son sol. Fin janvier 2016, quelque 70 000 migrants (deux à trois milles par jour) avaient réussi à traverser la frontière maritime turco-grecque (au prix de plus de deux cents morts) depuis le début du mois, au moins trente fois plus qu'en janvier 2015. M. Erdogan, qui ne se fait guère d'illusions sur l'adhésion de son pays à l'UE, et dont le régime se durcit de plus en plus (atteintes graves aux droits humains et à la liberté d'expression, question kurde), ne semblait pas pressé de complaire aux Européens. Il se permit de leur demander si les trois milliards d'euros représentaient un montant annuel ou pluriannuel ?

De leur côté, les États membres de l'UE se querellèrent jusqu'à début février au sujet du financement des trois milliards d'euros, imputés pour partie au budget de l'UE et pour le reste à ses membres. L'Italie avait bloqué le dossier pour faire pression indirectement sur ses partenaires parce qu'elle réclame un soutien plus conséquent dans l'accueil des migrants échouant sur ses côtes et qu'elle subit le contrecoup de la réintroduction des contrôles aux frontières.

C'est dans ce contexte que le Premier ministre slovène, Miro Cerar, a provoqué la médiatisation d'une idée consistant à isoler la Grèce de ses voisins dans les Balkans, moyennant notamment une aide accordée à la Macédoine, qui n'est pas membre de l'UE, en vue de renforcer sa frontière avec la Grèce<sup>2</sup>.

2. Selon un rapport interne d'un organisme central de surveillance allemand, le Centre commun d'analyse et de stratégie relatif à la migration illégale (GASIM), dont la teneur a fait l'objet de fuites publiées dans le journal Die Welt le 8 novembre 2015, et ultérieurement, en février 2016, dans Der Spiegel Online (en

## D'un Grexit à l'autre

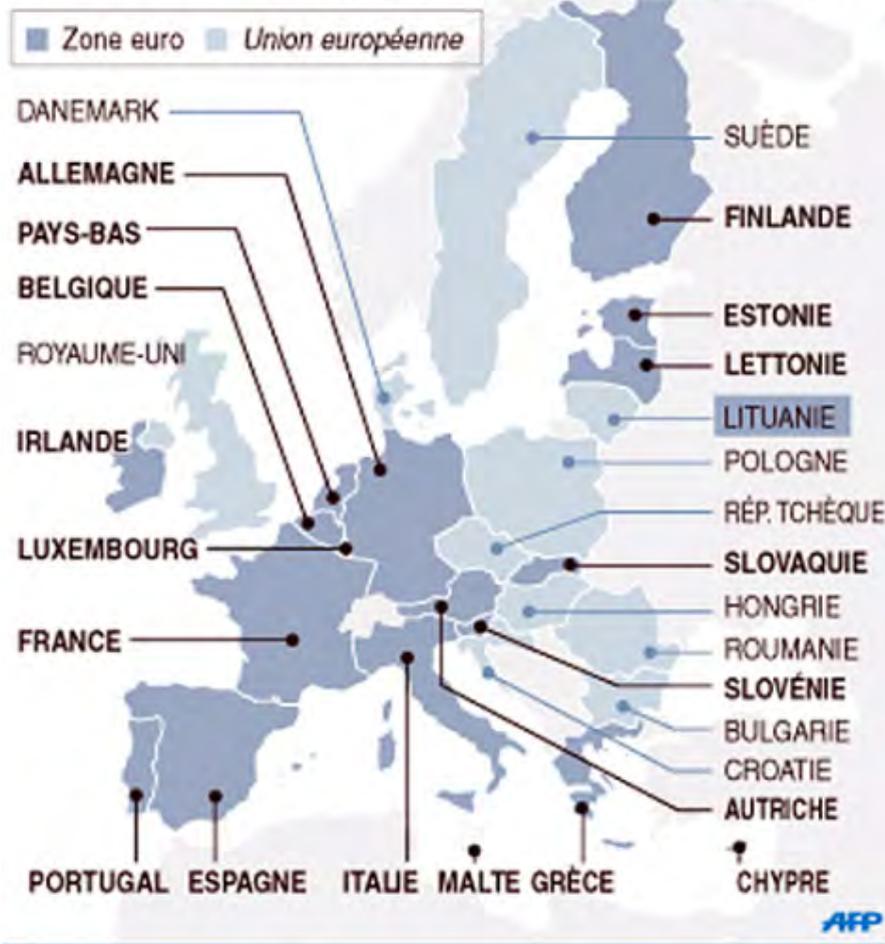
La question de l'appartenance de la Grèce à la zone euro venait à peine d'être (provisoirement) réglée dans le sens de son maintien dans l'UEM qu'un autre Grexit se préparait : celui de l'exclusion de la Grèce de la zone Schengen. Telle était une des principales « solutions » envisagées fin 2015 début 2016 par une Union européenne plus divisée que jamais.

**En 2015, un million de réfugiés sont arrivés en Europe, dont 840 000 en Grèce. Mal préparée pour accueillir les migrants dont les flux ne s'interrompent pas, l'Union européenne s'est montrée incapable d'une action collective et décisive.** Début septembre 2015, la Chancelière allemande, Angela Merkel, avait unilatéralement pris la décision d'ouvrir ses frontières aux demandeurs d'asile et de suspendre par conséquent le protocole de Dublin qui impose depuis 1990 aux réfugiés d'entreprendre leurs démarches dans le premier pays d'arrivée dans l'espace Schengen. Deux semaines plus tard, l'Allemagne instaurait des contrôles à ses frontières avant de revenir le 13 novembre sur sa politique d'ouverture et de rétablir les règles de Dublin. Dans un premier temps, la Commission européenne espérait qu'il serait possible de trouver une formule permettant de répartir équitablement les réfugiés entre les différents États membres de l'Union. Mais comme cette répartition n'était pas articulée à une politique et des perspectives réellement communes et solidaires, à défaut d'unité et de volonté politiques, les tensions internes et internationales et finalement l'indécision prévalurent comme d'habitude. Refusant à des degrés divers de coopérer, les États élevèrent l'un après l'autre des murs ou instaurèrent des contrôles à leurs frontières. L'espace Schengen se fracturait, le débat

1. Joschka Fischer, « The Return of the Ugly German », Project Syndicate, 23 juillet 2015.

## La zone euro

La Lituanie va devenir le 19<sup>e</sup> pays utilisant la monnaie unique en 2015



Le concept, très favorablement accueilli par l'Autriche, la Pologne et la Hongrie, a fait son chemin. Accompagnée d'une rhétorique politique reportant sur la Grèce — sur un pays rendu exsangue par six années consécutives d'austérité drastique — la responsabilité de la crise migratoire (il lui est reproché de manquer à ses devoirs supposés, d'être incompétente et de mauvaise volonté dans la défense de la frontière extérieure de l'UE), l'idée séduit et serait sérieusement prise en considération par l'Europe. Au moment de la rédaction de ce texte, une procédure

*allemand), les services de sécurité allemands auraient déjà envisagé fin 2015 l'hypothèse d'une fermeture de toutes les frontières balkaniques, isolant totalement la Grèce et supposant que l'on se prépare à affronter « panique et chaos ». (Voir aussi : keep talking greece.com).*

d'exception du code Schengen était engagée, qui permet de prolonger pendant une durée maximale de deux ans la suspension temporaire des règles de libre circulation, tandis que la fermeture totale de la frontière macédonienne était en préparation.

Toutes choses égales par ailleurs, la procédure devrait conduire au printemps 2016 à exclure de la zone Schengen un pays par ailleurs dépourvu de frontières communes avec les autres membres de l'UE. La perspective de cet autre Grexit est très inquiétante, **car cela transformerait la Grèce en un immense camp de réfugiés, avec des conséquences incalculables, impensées en haut lieu — depuis la constitution prévisible d'une mafia globale de passeurs exploitant la situation des réfugiés**

**piégés sur le territoire hellénique, jusqu'au coup de grâce porté à l'Union européenne.** Sans parler de ses conséquences géopolitiques.

## Quel avenir pour l'Europe, la Grèce et la zone euro ?

Comment peut-on demander à un pays saigné à blanc par six années impitoyables d'austérité d'être un rempart face aux flux migratoires tout en le forçant à plus d'austérité avec des mesures encore plus dévastatrices socialement et économiquement qu'elles ne l'ont été entre 2010 et 2015 ? Selon les chercheurs grecs, plus de la moitié de la population hellénique (55 %), et une proportion moindre, mais néanmoins très élevée (33 %) selon l'OCDE<sup>1</sup>, vivait en 2013 au seuil ou (très) en dessous du seuil de pauvreté. Et ces chiffres ne donnent aucune indication sur les répercussions au jour d'aujourd'hui des deux ou trois années supplémentaires d'austérité. Le pays a été tellement anéanti qu'il n'est pas en mesure d'agir comme un rempart, à supposer qu'une telle solution soit souhaitable et viable, ce qu'elle n'est pas (mais c'est un autre débat). Il ne semble même pas en mesure de préserver sa propre intégrité. Une sortie de la zone euro à l'heure actuelle ne serait pas, toutes choses égales par ailleurs, salvatrice.

**Le problème n'est pas la monnaie en soi, il est plutôt celui des choix politiques dominants dans la zone euro.** Or, en s'abstenant d'aborder de front les enjeux politiques mis en lumière par la crise économique et humanitaire en Grèce, en l'aggravant et en la prolongeant, l'UE aura accentué plutôt que réduit les tensions en Europe.

*1. Selon que l'on prend pour base le revenu médian d'avant crise (2009) comme le font les chercheurs grecs, ou celui de 2013. Le seuil de pauvreté s'abaisse si le calcul est effectué sur la base du revenu médian de 2013 pour la simple raison que ce dernier revenu a chuté de 388 euros entre 2009 et 2013, soit une baisse (considérable) de 31,4 %. L'approche des économistes grecs, qui a été reprise par le parlement hellénique, correspond davantage à la réalité vécue que la seconde, préférée quant à elle par les institutions européennes dominantes parce qu'elle permet de minimiser l'ampleur, mesurée par le taux de pauvreté, de la paupérisation des citoyens helléniques (une progression de « seulement » trois points de pourcentage entre 2009 et 2013, alors qu'elle est de 25 points dans le calcul grec). Voir le document préparatoire du programme pilote de revenu minimum garanti, Rapport intermédiaire aux membres des commissions parlementaires compétentes, Politiques de revenu minimum dans l'UE et en Grèce. Une analyse comparative, Athènes, septembre 2014 (en grec).*

Les crises et leur gestion provoquent une montée de sentiments xénophobes, nationalistes et anti-européens très prégnants à l'extrême droite de l'échiquier politique. Le continent est réengagé sur la voie des luttes d'influence qui marquent son histoire aux deux siècles derniers et se montre incapable de résister aux chocs extérieurs que ses divisions internes amplifient. De façon plus urgente que par le passé, l'Union européenne doit choisir entre un passage décisif à un fédéralisme fondé sur un projet de développement économique et social soutenable, démocratique, équitable et solidaire, ou une crise et une stagnation plus ou moins longues risquant de conduire à terme à une désintégration incontrôlée et un déchirement historique du projet européen.

# Le désastre grec et le futur de la zone euro

Costas Lapavitsas, économiste, University of London

**C**et article reprend l'intervention de l'économiste grec Costas Lapavitsas lors du Colloque d'Econosphères du 25 novembre 2015 à Bruxelles «Europe : les alternatives à la grande régression. Quelles autres politiques (économiques) face à l'Austérité ?»

**politique qui est en train de la tuer. Plus tôt elle en sortira, plus tôt elle ressuscitera.** Ce constat est partagé par d'autres économistes, notamment des Allemands, des Anglais qui travaillent avec moi à Londres, mais moins par les Grecs.

Mettons-nous d'abord d'accord sur ce qu'est la crise de la zone euro. Celle dont on parle depuis six ans. En effet, de quelle crise parlons-nous ?

Aujourd'hui, de plus en plus d'économistes s'accordent pour dire que la crise que nous vivons n'est pas une crise de la dette publique, ce que certains dont je faisais partie cherchaient déjà à faire comprendre depuis 2010. A l'époque, on nous traitait de fous. Il faut cependant bien constater que l'analyse diffère selon les pays: si l'Espagne et le Portugal n'ont pas eu de sérieux problèmes de dette publique, ils ont bien été frappés par l'austérité. A l'opposé, l'Italie a un problème de dette publique très grave. Pour la Grèce, enfin, bien que cela soit toujours l'explication officielle, ce n'est pas la dette publique qui a engendré la crise mais bien une crise de compétitivité et de déséquilibre de la balance des paiements. Cette explication n'est toujours pas acceptée en Europe car le pays qui a le plus grand surplus dans la balance des paiements, l'Allemagne, dicte les règles du jeu européen.

## La zone euro : en crise perpétuelle ?

Rappelons qu'entre 2007 et 2009, la crise est mondiale. Néanmoins, alors que ses effets s'atténuent aux États-Unis, ce n'est pas le cas en Europe. Pourquoi la crise perdure-t-elle en Europe ? Selon moi, la cause en est la zone euro. Il n'y a pas d'autre raison. **L'Europe a été piégée dans une stratégie**

Quels sont les arguments qui soutiennent cette thèse ? Tout d'abord, la perte de compétitivité dans des pays clés en Europe qui a surtout un impact très important sur la périphérie. La perte de compétitivité dans la périphérie signifie tout simplement que ces pays rentrent dans un déséquilibre commercial, les surplus se concentrant dans le centre de l'Europe et ce déséquilibre engendrant des déficits pour beaucoup de pays, ce qui va avoir, chez eux, un impact sur les flux de capitaux. Pour financer les déficits, les banques prêtent. D'où une dette publique et privée énorme qui est, insistons, le résultat et non la cause de la crise.

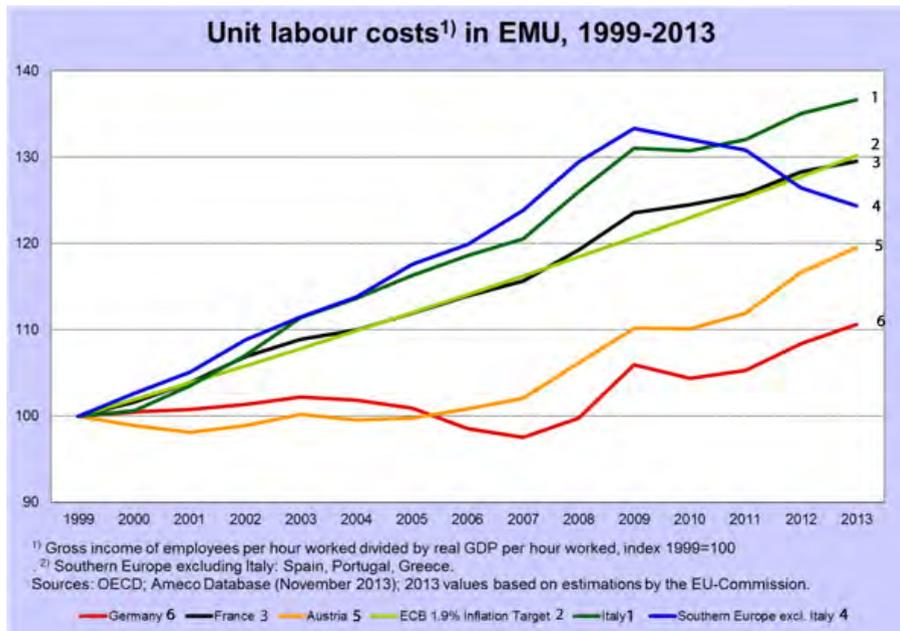
L'équilibre entre dette privée et publique diffère d'un pays à l'autre. En Grèce, elle était surtout publique, ailleurs, elle était plutôt privée. Le mécanisme est cependant similaire. S'il y a un diagramme qui explique la zone euro, c'est bien celui-ci (voir graphique 1).

L'unité de mesure est ici le coût du travail par unité produite, soit le coût salarial unitaire (CSU), instrument par excellence de mesure de la compétitivité d'un pays par rapport aux autres. L'Europe du Sud (courbe 4) est représentée par la courbe supérieure qui fléchit à partir de 2009. Si on avait isolé la Grèce, la courbe serait encore plus marquée à la baisse. Mais voyons l'Allemagne (courbe 6), la courbe qui, à partir de 2005, fait du rase-mottes tout en bas. On sait que le prix du travail y est plus élevé, certes, mais la compétitivité ne se lit pas sur la base de chiffres absolus :

c'est la rapidité du changement qu'il faut apprécier. Sur un marché capitaliste, ce qui importe, c'est de gagner ou de perdre de la compétitivité. Ce que le graphique montre est que le coût du travail aug-

de la zone euro. Cette asymétrie gigantesque dans la compétitivité, combinée avec l'impossibilité de toute dévaluation monétaire, explique que les entreprises du sud de l'Europe ne puissent aucunement

### Graphique 1 Coût salarial unitaire dans l'Union économique et monétaire (1999-2013)



faire concurrence à l'Allemagne. L'économie allemande dépasse toutes les autres, accumule les surplus et devient dominante dans l'Union monétaire européenne. Ce que montre le graphique 1, c'est que même la France et l'Italie se voient largués par les salaires allemands et ne sauront pas survivre dans la zone euro. C'est juste une question de temps.

**Rapportons que, si les Allemands sont compétitifs, c'est parce que ses travailleurs sont très mal**

**payés. Un tiers des travailleurs y survit à grande peine en raison du gel des salaires. Les Allemands estiment que, puisqu'ils ont fait ces «réformes», les autres pays peuvent faire de même. Cela n'a pas de sens.** C'est en effet justement parce qu'ils ont déjà fait ces réformes, que les autres pays ne peuvent plus les faire.

mente beaucoup dans les pays du Sud, de manière moins forte en France (courbe 3) et en Italie (courbe 1) (courbes au plus haut à droite). Enfin, la droite ascendante désigne le taux d'inflation de la Banque Centrale Européenne (BCE) (courbe 2) autour duquel les salaires nominaux doivent converger afin que s'harmonisent les économies de la zone euro. C'est la règle la plus élémentaire des unions monétaires.

La BCE estime que la cible de «convergence» tourne autour d'une inflation idéale de 2%. On le voit, seule la France, pays le plus discipliné en Europe, «colle» à cet idéal. Le moins discipliné est l'Allemagne. Durant les années 2000, le salaire nominal n'y a pas bougé, les syndicats ayant accepté de «modérer» les salaires, un deal qui signe l'échec

### Il y a des alternatives?

En Europe, on parle beaucoup et depuis longtemps, d'alternatives. Devant le renforcement de la domination allemande, l'idée d'un euro plus démocratique, un «bon euro» est très populaire parmi la gauche grecque mais aussi chez d'autres forces progressistes. Je suis navré de le dire mais cela ne

fonctionnera pas. Il n'y a pas de place pour ce genre de proposition.

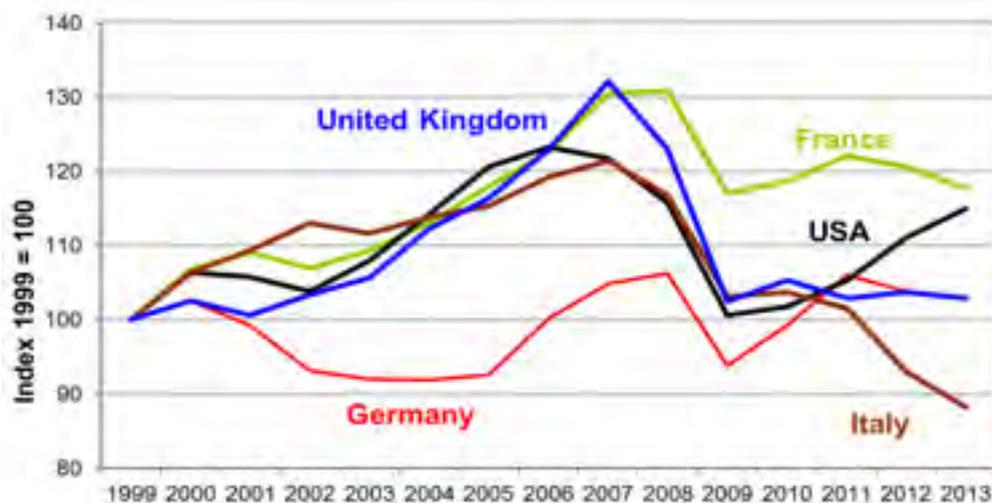
Au contraire, les problèmes vont encore s'accroître. La dette a été accumulée de façon privée et publique et, pour s'en débarrasser, il est nécessaire que certains pays acceptent de financer la dette d'autres pays. Au sein de la zone euro, ce n'est pas possible et cela ne le sera jamais. Il est impossible

durera, plus les conséquences seront graves. Le graphique suivant le montre sous un autre angle, celui du recul de l'investissement dans les pays de l'OCDE.

La Grèce est le cas le plus flagrant. Là, le désastre européen se mue en catastrophe économique et sociale. À vouloir rester à tout prix dans la zone euro, la Grèce a perdu 25% de son PIB entre 2010 et 2015. Le taux de chômage est de 26% et plus élevé

## Graphique 2.

### L'investissement dans les pays de l'OCDE



de restructurer la dette, rester dans la zone euro et en même temps, briser l'austérité. Il faut choisir ce qu'on enlève et ce que l'on garde. Selon moi, il faut restructurer la dette et alléger l'austérité. Il faut donc se séparer de l'euro.

La gauche institutionnelle en Europe ne formule pas les bonnes propositions car elle veut réparer, réformer quelque chose qui est irréparable, irréformable. Et, au final, les décisions sont prises par la droite, de façon directe ou indirecte. C'est ce qui se passe en France. Ajoutez à cela la crise migratoire et l'Europe n'est pas très loin du désastre social et économique. L'Union monétaire n'est pas la cause de ce désastre mais elle l'amplifie. Plus longtemps cela

encore chez les jeunes. La part de la production industrielle dans le PIB a chuté de 35% depuis 2008. Le secteur secondaire n'existe plus. Les conséquences en sont incalculables: augmentation de la pauvreté, moindre accès aux soins médicaux de première nécessité, augmentation du nombre de sans-abris et des vagues d'émigration de la jeunesse grecque. La Grèce est écrasée par la dette. La jeunesse grecque est aujourd'hui partie en Belgique, en France ou en Angleterre. Elle émigre alors que, potentiellement, cette jeunesse pourrait produire de la richesse dans le pays. Le pays est bloqué, écrasé par les politiques austéritaires.

Sur le plan politique, la catastrophe se nomme Syriza. Son problème est manifeste. Il accepte l'idée d'une «bonne Europe». Dès le départ, Syriza s'est engagé à rester en Europe tout en pensant qu'il pourrait changer l'Union monétaire. Après son élection, il a misé sur une transformation politique susceptible d'avoir un impact économique sur l'Union monétaire et impulser d'autres réactions dans d'autres pays européens afin de changer l'Europe.

Ce scénario n'était sans doute pas réalisable. Syriza a essayé. Ils n'ont peut-être pas été suffisamment efficaces. Ce n'était peut-être pas les plus professionnels qui étaient au pouvoir mais ils ont essayé, longtemps. Le résultat? Une déroute totale devant le chantage exercé par la Banque centrale européenne (BCE), chantage qu'on pourrait résumer en ces termes : «Si vous n'acceptez pas nos conditions, vous ne recevrez plus de liquidités. Vous n'aurez plus accès au crédit». C'est exactement ainsi que les choses se sont passées. La Grèce va le payer par une stagnation économique à très long terme. Elle a déjà perdu le contrôle de ses banques et, désormais, la méfiance grandit vis-à-vis du monde politique.

**Existe-t-il, pour y revenir, une stratégie alternative? Pour moi, il faut effacer ou restructurer la dette, en finir avec les politiques d'austérité et organiser une redistribution des richesses via les impôts, peut-être également nationaliser les banques et établir des banques de développement.** Il faut absolument alléger la crise sociale, créer de l'emploi et restructurer à moyen terme le secteur productif. La Grèce est actuellement dans la situation d'un pays en voie de développement. Une stratégie industrielle et une réforme en profondeur de l'État sont donc nécessaires.

Un tel programme ne peut pas, cependant, être mis en œuvre dans le cadre de l'UEM. La sortie de l'Euro est nécessaire pour pouvoir recouvrer sa souveraineté monétaire, sans pour cela devoir sortir de l'Union européenne. Il faut sortir du piège de la zone euro, retrouver de la compétitivité, restructurer l'économie. C'est un chemin difficile, on le sait, mais il n'y aura pas de chemin facile vers le rétablissement de l'économie grecque. Le contrôle des capitaux des banques en est un élément important, l'impression

de la monnaie, les billets, afin de pouvoir mieux gérer les ressources.

Seule porte de sortie, aujourd'hui: le démantèlement de l'euro. Ce système ne peut plus être réparé. Le démanteler, donc, en évitant au maximum les dommages. Plutôt que l'austérité, la redistribution. Et puis, restructurer les banques, mener des politiques industrielles, repenser l'Union européenne sur une base moins rigide. L'Europe n'a pas besoin d'une monnaie unique. Elle a choisi de l'avoir pour assurer la convergence et la stabilité des économies, c'était l'objectif à l'origine. C'était sans compter, entre autres, avec la domination de l'Allemagne. Cela étant dit, il y a désormais en Europe union de destins. Ses membres sont intimement liés entre eux, ils n'ont plus la marge de manœuvre nécessaire pour sortir des problèmes. C'est, là, la plus grande tragédie. L'Europe doit repenser sa monnaie unique si elle veut pouvoir conserver son union. Sans cela, il est très probable que l'Union elle-même se désintègre dans un futur proche. La gauche a donc un rôle très important à jouer en termes de propositions viables.

# Le système bancaire européen et les exigences du grand nombre

Nicolas Bárdos-Féltoronyi, économiste, Université catholique de Louvain (Prof. émérite)

**C**et article pose la question de la démocratisation du système bancaire européen. L'auteur aborde une série de mesures, susceptibles de contraindre les banques européennes à répondre aux intérêts et exigences de la majorité de la population. Puis il propose, à partir d'une démarche analytique, de mieux comprendre le fonctionnement du système bancaire et les interactions entre ses acteurs.

Mon propos se limite au système bancaire européen et ne s'étend pas au système financier dont le secteur bancaire ne représente qu'une partie, certes consubstantielle. Le système financier entier est quasi totalement privé<sup>1</sup>, c'est-à-dire contrôlé par des grands actionnaires comme les compagnies d'assurance, les holdings ou trusts, les divers intermédiaires fiduciaires, les agents de change, les sociétés de notations, etc. Ces différents acteurs opèrent parfois comme des banques, sauf en matière de paiement.

## Remarques préliminaires

- Je fais partie de ceux qui nient le détachement de l'économie réelle de l'économie financière. Pour moi, les acteurs de la finance ou les banques plongent, directement ou indirectement, leurs racines dans la production et la consommation bien réelles, ainsi que dans l'appropriation du profit et l'accumulation qui en résulte, processus également très réels. Toutes ces activités nécessitent l'argent, et l'argent en est l'expression indispensable. Je n'ai jamais vu un dividende, un intérêt payé, un investissement, un salaire, une vente ou achat, etc., qui ne soient pas en euros,

1. La grande exception est le cas allemand. En Allemagne, les banques coopératives et mutualistes, les caisses d'épargne publiques ou les *Länderbanks*, etc sont aux mains des coopérateurs ou des pouvoirs publics. Elles occupent une place importante dans le système financier allemand.

en dollars, en livres sterling... Certes, certaines transactions ou opérations nécessitent des échanges financiers et monétaires multiples. Leur origine comme leur aboutissement est cependant d'ordre strictement réel !

- Je n'emploie pas le concept "fourre-tout" de « marché » auquel je préfère des termes tels que secteurs économiques, économies d'un pays, lieu des transactions quelconques, ventes ou exportations, rapports socio-économiques entre acteurs (banques, entreprises, pouvoirs publics, consommateurs... ). Son usage ne permet en effet pas d'identifier les acteurs, leurs enjeux et leurs stratégies. Il les camoufle !

## Que font les banques commerciales et les banques centrales ?

Dans le système capitaliste qui est le nôtre, une des questions essentielles à se poser est de savoir comment le système se finance et enrichit les capitalistes. Autrement dit comment le système couvre-t-il ses besoins de financement pour pouvoir fonctionner et permettre l'investissement. Investir lui assure l'accumulation du capital et fonctionner lui garantit le profit. Comme on le sait, il n'y a ni accumulation ni profit sans banque. La banque est une entreprise qui paye selon l'ordre reçu: payer là où il faut, à qui de droit et dans la devise voulue.

Néanmoins, depuis des décennies, les banques commerciales développent une série d'ac-

tivités dont les risques sont « externalisés », reportés sur les clients<sup>1</sup>. Il s'agit notamment:

- de créer des fonds de placements ou de pension de qualités fort variables, ainsi que des « fonds souverains » étatiques très riches;
- de proposer des opérations à caractères « assurancurentiels » complexes;
- de vendre leurs crédits<sup>2</sup> en paquets fort peu transparents par la « titrisation<sup>3</sup> », le plus souvent aux fonds mentionnés ci-dessus.

Ce sont les « produits dérivés » et les activités « hors bilan » opérées par « shadow banking ». Le nom dit bien de quoi il s'agit : « d'activités à l'ombre ! » De nouvelles propositions de la Commission européenne tendent à favoriser ce type d'opérations au lieu de les interdire !

Les transactions interbancaires sont forcément nombreuses. Chaque jour, on dénombre des millions d'opérations telles que des achats et ventes simples pour des biens et services, des loyers, des remboursements, des factures d'électricité, d'eau et de gaz, mensualités pour des achats à tempérament, etc. Parmi celles-ci, il existe des débits et des crédits de paiement en grand nombre.

On peut les compenser entre eux afin de limiter des transferts effectifs entre les banques.

1. Techniquement, il s'agit des cessions de prêts, des engagements de financement (lignes de crédit, autorisations de découvert pour les particuliers), des garanties données ou reçues sur des prêts, des émissions de titres adossés à des prêts hypothécaires (titrisation), des opérations de croisés ou des opérations de change à terme (d'après Wikipedia).

2. C'était le cas des fameux crédits hypothécaires américains « subprimes », de basse qualité. Ce sont ces crédits qui, sous forme de fonds de placement, ont été massivement vendus par quelques grandes banques privées américaines aux autres banques commerciales aux États-Unis et en Europe. En raison de leurs gestions particulièrement médiocres, ces banques qui achetaient ces « camelots », ont ainsi eu des pertes gigantesques. En Belgique, aucune grande banque commerciale qu'elle soit la Kredietbank, la Fortis ou d'autres n'en a échappé.

3. La titrisation est une opération qui permet aux banques de transformer les crédits qu'elles octroient en titres financiers, puis les revendre à leurs clients. Du point de vue de ces derniers, ces titres sont une espèce de certificats de placement où le contenu est si peu transparent que point. Du point de vue des banques, l'opération permet de transférer le risque de crédit aux clients. La crise bancaire aux États-Unis d'Amérique s'est démarrée à cause de ce genre de titrisation. En effet, ce type d'opération facilite de pouvoir « fourrer » n'importe de quoi dans une sorte de fonds de placement dont sont émis les certificats mentionnés.

Les lieux virtuels de ces compensations sont les Chambres de compensation nationales ou internationales avec leurs grands ordinateurs. Avec le temps, ces chambres ont également été privatisées. Elles échappent désormais en bonne partie aux autorités publiques.

Aux côtés des banques commerciales, et parfois antérieurement à elles, une autre institution se développe : la banque-trésorerie du Prince ou de l'État ou des abbayes qui gère et ordonne les fonds tient sous clé l'argent, les reliques, les archives, les titres de propriété, les contrats d'affaires. Depuis des millénaires, la banque-trésorerie ou des abbayes sont au service du pouvoir public ou de la collectivité pour couvrir ses besoins de fonctionnement et d'investissement ainsi que pour gérer le Trésor public.

En frappant monnaie, puis en imprimant des billets, la banque-trésorerie publique crée la monnaie tout à fait liquide. Selon les périodes et les régions du monde, ses recettes proviennent de la dîme chrétienne ou de la zakât islamique, des systèmes fiscaux modernes ou encore du butin de guerre ou des recettes de péage. Ses avoirs sont souvent ses « réserves de change ». Elles prennent la forme de devises étrangères (liquidités ou obligations d'État ou, parfois d'or. Sa configuration contemporaine n'est autre que celle de nos banques centrales.

## Les banques commerciales se substituent aux banques centrales, sauf...

Depuis des siècles, les banques centrales remplissent également une fonction constitutive du capitalisme: être la banque des banques commerciales, le prêteur en dernier ressort. Parfois, elles assument aussi le sauvetage des banques commerciales. Cela veut dire que, en dehors des périodes de crise, si les banques commerciales privées manquaient momentanément de liquidités, elles pourraient recourir aux banques centrales publiques qui leur octroieraient ces liquidités contre de solides garanties. Toutefois, depuis les années 1970, les banques commerciales se sont substituées en grande partie aux banques centrales dans ce domaine par la mise en place d'un système d'opérations interbancaires

privé. C'est devenu une sorte de "système d'entraide" entre les banques commerciales disposant de trop de liquidités et celles qui en manquent.

Comme Laurent Carroué<sup>1</sup> le souligne, la « planète financière » correspond désormais à une structure quasi oligarchique<sup>2</sup> de captation du profit. Ce système est profondément instable en raison des aléas de confiance qui peuvent exister entre les banques commerciales. En outre, ce système permet aux banques de se coaliser contre l'une d'entre elles tel que ce fut le cas lors du « coulage » de Lehman Brothers en 2008<sup>3</sup>. Enfin, si les aléas dont il est question s'accroissent, ils créent des crises bancaires. En cas de crises, telles que celle que nous connaissons depuis 2007-2008, les banques commerciales privées sont alors aidées massivement par les banques centrales, non pas à court terme, mais, à moyen ou long terme. Elles sont littéralement sauvées en faveur de leurs actionnaires.

**La fonction de créer la monnaie publique est devenue tout à fait secondaire en raison de la privatisation de la création monétaire en faveur des banques commerciales privées. Nos billets ou pièces ne représentent plus que quelques pourcentages de la circulation monétaire.** Désormais, les particuliers, l'État ou les entreprises paient par virement ou versement, avec des chèques ou des cartes bancaires, voire des cartes de crédit. Tout se passe dans les comptes, par opérations « en ligne » ou par des guichets organisés par les banques commerciales privées. De plus, la privatisation de la création monétaire implique celle des opérations de change de devises à devises.

Enfin, dans la plupart des capitales européennes, il existait des « institutions publiques de crédits »<sup>4</sup>. Celles-ci représentaient une part notable du secteur bancaire. Elles ont presque toutes été privatisées ces dernières décennies en faveur des banques privées. Dans ce contexte, les banques

1. Carroué, Laurent, *La planète financière. Capital, pouvoirs, espace et territoires*, Armad Colon, Paris, 2015.

2. une structure de quelques-uns!

3. Les banques ont coupé toutes possibilités à Lehman Brothers d'emprunter ou de prêter auprès d'elles.

4. En Belgique, la Caisse générale d'épargne et de retraite, le Crédit communal, l'Institut national de Crédit Agricole, la Société nationale de crédit à l'industrie, l'Office central de crédit hypothécaire, la Caisse nationale de crédit professionnel. Ils représentaient quelque 35 à 40 % de l'ensemble du secteur bancaire.

commerciales privées dominent de façon hégémonique le financement de nos économies.

Que signifient alors les concepts de « capital financier » et la « privatisation de la création monétaire »?

À ce stade du raisonnement, il convient de resituer concrètement la banque par rapport à la problématique du financement du capitalisme, c'est-à-dire à celle du financement des entreprises locales ou multinationales. Ce financement vise évidemment leur fonctionnement productif et commercial comme leurs efforts d'investissement. C'est le concept de capital financier qui nous permettra cette contextualisation.

Dans l'économie capitaliste contemporaine, le concept de capital financier a été élaboré à partir des travaux de Rudolf Hilferding, il y a bientôt un siècle. Aujourd'hui, il désigne l'assemblage des avoirs financiers sous forme d'actifs financiers (actions et assimilés), de créances bancaires et des subsides publics. Le but en est le profit et grâce à celui-ci l'accumulation au sein des entreprises existantes ou en création.

En vue de la mise en place du « capital industriel » ou commercial, le capital financier privé et multinational repose donc sur trois piliers :

- le capital à propriété par action qui garantit à la fois le contrôle privatif de l'entreprise et la capacité d'en transférer le profit aux actionnaires<sup>5</sup> sous forme de dividendes;
- le capital bancaire qui permet d'effectuer tous les paiements (dividende, intérêts, rémunérations, fournisseurs, etc.) et de faire du crédit. Ce dernier intervient habituellement pour une part considérable dans le financement des entreprises ;
- le capital à subsides correspondant aux subsides, directs ou indirects, dont bénéficient les entreprises et qui minimise l'investissement des actionnaires.

Aucun de ces « capitaux » ne pourraient fonctionner sans une banque : payer les dividendes aux actionnaires, utiliser les crédits ou encaisser les

5. Des Frères: Solvay, Rothschild, Michelin, Siemens, Bolloré, von Papen, Bettencourt, Murdoch, Dassaut, Lagardée, Berlusconi, Janssens, Bertelsman, Bouygues,... pour évoquer que les Européens.

subsidés nécessite des comptes bancaires. Si le capital bancaire est privé comme c'est aujourd'hui le cas, les comptes sont en gestion privée et la création monétaire par crédit devient privée ! En raison de la masse des montants en jeu, la banque ne spéculer pas en général, sauf en cas d'imprudence commise en vue d'un complément de bénéfices par rapport au profit « normal » dans l'économie en question. Par contre, ces 3 à 4 dernières décennies, la banque pousse beaucoup plus ses clients à spéculer avec les « produits dérivés » dont il est question ci-dessus.

Depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, l'internationalisation progressive du capitalisme se fait, par période, avec une complicité certaine entre les États et les entreprises. Les États prétextent le chômage, la difficulté régionale ou le déclin d'un secteur économique pour mettre en œuvre des politiques qui privilégient les entreprises sans un contrôle sérieux de la réalisation des « promesses » faites par ces dernières.

De plus, **il existe une sorte de circulation des dirigeants entre le secteur public et privé qui ne fait qu'accentuer la complicité État capital dans le monde atlantique. Pour le reste, les États dérèglent, libéralisent, dérèglementent et privatisent tout en maintenant l'ordre.** Il reste fort heureusement quelques exceptions, ne fût-ce que partielles.

De leurs côtés, les entreprises multinationales, y compris les banques, optimisent leurs stratégies à l'échelle internationale, en jouant les États les uns contre les autres. Les institutions financières bancaires internationales privées les secondent aussi. Songeons au Fonds monétaire international (FMI), à la Banque européenne d'investissement ou à la Banque mondiale, n'oublions pas non plus les nouvelles institutions internationales sous l'égide de la Chine ou du Brésil.

La mondialisation financière développe de nouvelles « places financières » telles que Londres, New York ou Francfort sur le Main. La raison en est naturellement que l'espace mondial de la production, du transport et de la consommation est fort différencié et marqué par les inégalités. La spécificité des structures locales et historiques s'avère réelle. C'est vrai dans les domaines démographiques, économiques et socioculturels. Il en résulte des systèmes

nationaux ou locaux particuliers à partir desquels s'internationalisent certaines entreprises. Lors des crises, les entreprises multinationales, y compris les banques, se comportent bien entendu en fonction de la spécificité de leurs localisations.

Tout d'abord, la mondialisation accompagne évidemment la métropolisation polarisée du monde où le monde américanisé des deux côtés de l'Atlantique garde une position « centrale ». Ensuite, elle institue la répartition profondément inégale des richesses et des revenus, et forcément celle de l'épargne. Enfin, la mondialisation se construit en s'inscrivant dans un processus de « développement inégal » propre au capitalisme depuis le Moyen Âge. Il en résulte la marginalisation de certaines régions où s'installent l'insécurité, la misère et des tensions multiples, et dans le même temps, le surgissement d'autres régions sur la scène internationale en raison de leur localisation privilégiée ou d'une matière première abondante.

La crise, telle que celle que nous connaissons depuis 2007, fait apparaître les aléas de cette mondialisation. Certaines régions du monde, des États ou des secteurs économiques l'emportent sur les autres et leur imposent des ajustements structurels pénibles. Pour terminer, dans ce contexte de déréglementation, la mondialisation favorise bien entendu le développement des réseaux criminels. Comme les autres, ces réseaux ne peuvent pas opérer sans l'intervention des banques. Les opérations de blanchiment passent à un moment ou à un autre par les banques ou par leurs filiales dans les « paradis fiscaux ».

## L'avènement de l'euro et la crise du dollar

Une fois la privatisation hégémonique acquise, il fallait créer l'euro pour réduire les coûts des transactions et mettre en place une des « deux mamelles<sup>1</sup> » de l'Union Européenne (UE).

1. C'est le duc de Sully qui, au 16<sup>e</sup> siècle, déclara « Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France ». Aujourd'hui, il parlerait sans doute de la monnaie et de l'armée comme signes de la souveraineté.

Cette mamelle empêche la guerre civile et permet de se défaire du dollar. Évidemment, **les règles budgétaires qui ont été imposées s'avèrent non seulement insensées, non fondées, mais aussi absurdes. Il s'agit de l'indépendance et de la mission limitée de la Banque centrale européenne (BCE), mais aussi des maxima de 60% d'endettement public et de 3% de déficit public autorisés en termes du Produit intérieur brut (PIB).** Ces chiffres fétiches ont été choisis d'une façon totalement arbitraire, aucun raisonnement sensé ne les justifiant.

À mon sens, il n'y a pas de crise de l'euro puisque le taux de change de l'euro est assez stable. Le problème est ailleurs. Il se situe dans les difficultés que connaissent certains pays de l'euro-zone à faire face à l'endettement public et surtout privé (entreprises et particuliers) qu'ils ont contracté auprès des banques commerciales privées. Il se situe également dans la montée du chômage, la perte de production, les programmes publics d'austérité... Au contraire, l'endettement des États-Unis dépasse l'ensemble de l'endettement du reste du monde. C'est précisément la cause de la crise structurelle du dollar.

Depuis 2007-2008, nous assistons aussi à la crise du monde financier et bancaire ensemble. Soutenu massivement par les États, le secteur se rétablit à présent et fait oublier sa gestion désastreuse et incompétente des années précédentes la crise. Il est significatif que les seules banques qui ont échappé à la crise soient les banques associatives ou étatiques. Ici comme là, **la fiscalité reste insuffisante sous la pression du néo-libéralisme qui, dans ce cas, rejoint le néoconservatisme. La pseudo victoire honteuse de l'UE sur la Grèce a été acquise aux frais des citoyens européens et en faveur des banques privées allemandes et françaises mal gérées.**

Il semble bien que la mise en place d'une union des "marchés de capitaux", selon le langage abscon de l'UE, ne fasse que renforcer les banques privées sous la pression des groupes de pression du secteur. Ainsi, cette union impliquera le "placement privé" des emprunts des entreprises auprès des compagnies d'assurances ou des fonds de placement et de pension. Les banques mettront évidemment au point l'opération en échange de commissions

conséquentes, sans risque pour elles. Ces placements privés se font naturellement avec de hauts taux de profit qui auront éventuellement pour conséquences des mesures de rationalisation contre les travailleurs.

Par ailleurs, les banques poursuivent les "tirisations" de leurs prêts et leurs ventes ce qui, dans ce cas aussi, leur permet de se débarrasser du risque tout en encaissant les commissions. Et, en tout état de cause, tous les paiements induits par ces transactions passeront par les banques.

## Propositions osées, acceptables et indispensables

Compte tenu de l'analyse qui précède, les propositions alternatives sont aisées à formuler. En voici quelques-unes de portée croissante:

1. Sortir de l'euro n'est pas une solution, car la spéculation punirait tout pays qui le tenterait. De plus, elle augmenterait la dette publique conclue en devise. C'est l'usage de l'euro qui est à changer, du moins en trois domaines.
2. La BCE doit tout d'abord pouvoir prêter aux pouvoirs publics. Elle doit redevenir leur trésorière, être leur émettrice en matière d'emprunts et réduire drastiquement sa dépendance aux banques commerciales privées, notamment en matière des taux d'intérêt.
3. La BCE doit ensuite pouvoir mener une politique de crédit propre et dirigée, notamment pour surmonter une crise de l'emploi. La BCE pourrait ainsi prêter aux secteurs politiquement sélectionnés et fixer en certaines matières la politique des banques commerciales privées.
4. Enfin, une politique de change sélective (par rapport au dollar, à la livre sterling, au yuan ou renminbi, yen, etc.) de la BCE devrait répondre aux exigences politiques (négociations entre les autorités responsables de l'euro, du dollar, du yen et du yuan/ renminbi) et aux crises extérieures, sinon elle pourrait simplement fixer ses taux de change à la convenance des autorités de l'UE.
5. Il faudrait nationaliser/collectiviser à l'échelle nationale, puis européenne, le réseau des guichets bancaires automatiques, ces derniers étant un "bien commun et public".

6. Rapatrier les chambres de compensation aux banques centrales, voire à la BCE, afin d'une meilleure vision d'ordre public de la circulation monétaire et financière. Ainsi, toutes les données journalières d'opérations interbancaires, de changes et des opérations hors bilans<sup>1</sup> des banques commerciales privées sont à centraliser et à surveiller par les banques centrales de l'UE.
7. Collectiviser au niveau de l'UE les agences de notations privées qui interviennent dans cette partie du monde, les agences de notations étant tout naturellement un "bien commun".
8. Toute opération dépassant les 10 000 euros qui fait intervenir le dollar est à taxer et à déclarer aux banques centrales des pays de l'UE en vue de supprimer la dépendance des banques commerciales européennes des banques américaines.
9. Introduire une taxation progressive des plus-values acquises par des fonds de placements à haut risque (hedge funds) dits spéculatifs. Ce sont souvent les personnes fortunées qui pratiquent ce type de spéculation. La participation individuelle serait fréquemment de l'ordre de 100 à 200 000 millions d'euros par personne. En raison des masses monétaires en mouvement, ces spéculations réussissent dans un bon nombre de cas.
10. Interdire des activités bancaires des banques non européennes en UE, y compris dans le réseau informatique. Certes, cette interdiction entraînerait une mesure similaire, notamment de la part des États-Unis d'Amérique, mais ce serait une bonne nouvelle! Les banques commerciales privées d'Europe ont été surtout pourries par la pratique à l'oeuvre à Wall Street<sup>2</sup>.
11. Soumettre à autorisation préalable, et ce au frais du donneur d'ordre, toute transaction qui directement ou indirectement fait intervenir des "paradis fiscaux" (voir la liste paradis fiscaux de l'OCDE en 2013 et le City of London, une sorte de république indépendante au milieu de la ville de Londres<sup>3</sup>!).
12. Freiner, voire supprimer la circulation des dirigeants entre les secteurs privés et publics.
13. Une consolidation des dettes publiques est à opérer par une réduction significative des taux d'intérêt vers les taux actuels et par un report, le cas échéant jusqu'à l'infini, des dates de remboursement dans une optique de réduction de la charge de la dette.
14. Au niveau des finances publiques, une fiscalité juste et, surtout, suffisante permettrait d'empêcher tout endettement public nouveau auprès des banques commerciales privées. L'introduction d'une taxe Tobin même à faible taux pourrait y contribuer à condition d'admettre une certaine spéculation taxable, sinon elle ne rapporterait rien par définition.
15. Recréer des banques publiques locales, régionales et européennes, notamment une grande banque publique européenne d'épargne et de crédit hypothécaire.
16. En attendant le renforcement progressif de la pension publique, créer des fonds de pension et des compagnies d'assurance européennes publiques à zéro profit. Il s'agit graduellement de ne plus admettre le système de pensions privées à charge des finances publiques et de chasser les banques commerciales privées du secteur des pensions.

1. Y compris les données d'opérations d'arbitrages!

2. Quartier new-yorkais de finance et de banque!

3. Voir Piolet, Vincent, *Enjeux géopolitiques de la première place financière mondiale : la City de Londres*, in : *Hérodote*, n° 151, 4e trim., 2013.

# Euro: en sortir ou pas ?

*Michel Husson, économiste, membre de la Fondation Copernic et du Conseil scientifique d'ATTAC*

**D**ans le débat sur la sortie (ou pas) de la zone euro, l'analyse de l'économiste français Michel Husson est originale. Il s'oppose à la sortie de l'euro car, selon lui, la dévaluation d'une nouvelle monnaie ne suffirait pas à rendre un pays compétitif. Cette stratégie aurait de plus des conséquences politiques et sociales néfastes. Il ne soutient pas non plus la thèse d'une relance par la consommation. Selon lui, la refondation de l'Europe passera davantage par une stratégie macroéconomique de rupture fondée sur la défense et le contrôle des salaires, de l'emploi et des droits sociaux.

Le déroulement de la crise peut se résumer de manière simple: le capitalisme s'est reproduit durant les deux décennies précédant la crise en accumulant une montagne de dettes. Pour éviter l'effondrement du système, les Etats ont repris à leur compte l'essentiel de ces dettes qui, de privées, sont devenues publiques. Leur projet est dorénavant de présenter la facture aux citoyens sous forme de coupes budgétaires, d'augmentation des impôts les plus injustes et de gel des salaires. En résumé la majorité de la population (travailleurs et retraités) doit assurer la réalisation de profits fictifs accumulés durant de longues années.

Le ver était dans le fruit. Vouloir construire un espace économique avec une monnaie unique, mais sans budget, n'était pas un projet cohérent. Une union monétaire tronquée devient une machine à fabriquer de l'hétérogénéité et de la divergence. Les pays connaissant une inflation supérieure à la moyenne perdent en compétitivité, sont incités à fonder leur croissance sur le surendettement.

Rétrospectivement, le choix de l'euro n'avait d'ailleurs pas de justification évidente par rapport à un système de monnaie commune, avec un euro

convertible pour les relations avec le reste du monde, et des monnaies réajustables à l'intérieur. En réalité, l'euro était conçu comme un instrument de discipline budgétaire et surtout salariale. Le recours à la dévaluation étant impossible, le salaire devenait la seule variable d'ajustement.

Pourtant, le système a fonctionné tant bien que mal grâce au surendettement et, au moins dans un premier temps, à la baisse de l'euro par rapport au dollar. Ces expédients ne pouvaient que s'épuiser, et les choses ont commencé à se détraquer avec la politique allemande de déflation salariale qui l'a conduite à accroître ses parts de marché, en majeure partie à l'intérieur de la zone euro. Même si la zone euro était globalement en équilibre, l'écart s'est ainsi creusé entre les excédents allemands et les déficits de la majorité des autres pays. Les taux de croissance des pays de la zone euro ne se sont pas rapprochés : ils ont au contraire eu tendance à diverger, et cela dès la mise en place de l'euro.

Cette configuration n'était pas soutenable. La crise a brutalement accéléré les processus de fragmentation et la spéculation financière a fait apparaître au grand jour les tensions inhérentes à l'Europe néo-libérale. La crise a approfondi la polarisation de la zone euro en deux groupes de pays. D'un côté, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Autriche bénéficiaient d'importants excédents commerciaux et leurs déficits publics restaient modérés. De l'autre, on trouvait déjà les fameux «PIGS» (Portugal Italie Grèce Espagne) dans une situation inverse : forts déficits commerciaux et déficits publics déjà au-dessus de la moyenne. Avec la crise, les déficits publics se sont creusés partout mais beaucoup moins dans le premier groupe de pays qui conservent des excédents commerciaux. Dans tous les autres pays, la situation se dégrade avec l'explosion des déficits publics, et un déséquilibre croissant de la balance

commerciale. En Europe, la crise des dettes souveraines a accéléré le tournant vers l'austérité qui était de toute manière programmé. La spéculation contre la Grèce, puis l'Irlande et le Portugal n'a été possible que parce qu'il n'y a eu aucune mesure de contrôle des banques, ni de prise en charge mutualisée des dettes à l'échelle européenne. Ce sont d'ailleurs les banques centrales qui fournissent les munitions, en prêtant aux banques à 1% l'argent qui sera ensuite utilisé pour profiter de la hausse des taux servis par les Etats, et empêcher la différence.

L'endettement public prenant le relais de l'endettement privé, la crise financière rebondit sur ce terrain. De ce point de vue, les plans de sauvetage de l'euro sont en réalité des plans de sauvetage des banques européennes qui détiennent une bonne partie de la dette des pays menacés. Les attaques spéculatives sont utilisées comme argument en faveur d'un passage rapide à des plans d'austérité drastiques. C'est un non-sens qui ne peut déboucher que sur une nouvelle récession, y compris en Allemagne où les exportations vers les pays émergents ne pourront compenser les pertes sur les marchés européens.

Au fond, les gouvernements européens n'ont qu'un seul objectif: revenir aussi vite que possible au business as usual. Mais cet objectif est hors d'atteinte, précisément parce que tout ce qui avait permis de gérer les contradictions d'une intégration monétaire bancaire a été rendu inutilisable par la crise. Ces éléments d'analyse sont aujourd'hui assez largement partagés. Ils conduisent cependant à des pronostics et à des orientations opposées: éclatement de la zone euro, ou refondation de la construction européenne.

## Pour une refondation de l'Europe

Le principe essentiel, c'est la satisfaction optimale des besoins sociaux. Le point de départ est donc la répartition des richesses. Du point de vue capitaliste, la sortie de crise passe par une restauration de la rentabilité et donc par une pression supplémentaire sur les salaires et l'emploi.

Mais c'est la part du revenu national ponctionnée sur les salaires qui a nourri les bulles financières. Et ce sont les contre-réformes néolibérales

qui ont creusé les déficits, avant même l'éclatement de la crise.

L'équation est donc simple: on ne sortira pas de la crise par le haut sans une modification significative de la répartition des revenus. Cette question vient avant celle de la croissance. Certes, une croissance plus soutenue serait favorable à l'emploi et aux salaires (encore faut-il en discuter le contenu d'un point de vue écologique) mais, de toute manière, on ne peut pas tabler sur cette variable si, en même temps, la répartition des revenus devient de plus en plus inégalitaire.

Il faut donc prendre en tenailles les inégalités: d'un côté par l'augmentation de la masse salariale, de l'autre par la réforme fiscale. La remise à niveau de la part des salaires pourrait suivre une règle des trois tiers: un tiers pour les salaires directs, un tiers pour le salaire socialisé (la protection sociale) et un tiers pour la création d'emplois par réduction du temps de travail. Cette progression se ferait au détriment des dividendes, qui n'ont aucune justification économique, ni utilité sociale. Le déficit budgétaire devrait être progressivement réduit, non pas par une coupe dans les dépenses, mais par une refiscalisation de toutes les formes de revenus qui ont été peu à peu dispensées d'impôts. Dans l'immédiat, le coût de la crise devrait être assumé par ses responsables, autrement dit la dette devrait être en grande partie annulée et les banques nationalisées.

Le chômage et la précarité étaient déjà les tares sociales les plus graves de ce système: la crise les durcit encore, d'autant plus que les plans d'austérité vont rogner sur les conditions d'existence des plus défavorisés. Là encore, une hypothétique croissance ne doit pas être considérée comme la voie royale. Produisons plus pour pouvoir créer des emplois? C'est prendre les choses à l'envers. Il faut opérer ici un changement total de perspective et prendre la création d'emplois utiles comme point de départ. Que ce soit par réduction du temps de travail dans le privé, ou par créations de postes dans les administrations, services publics et collectivités, il faut partir des besoins et comprendre que ce sont les emplois qui créent de la richesse (pas forcément marchande). Et cela permet d'établir une passerelle avec les préoccupations environnementales: la priorité au

temps libre et la création d'emplois utiles sont deux éléments essentiels de tout programme de lutte contre le changement climatique.

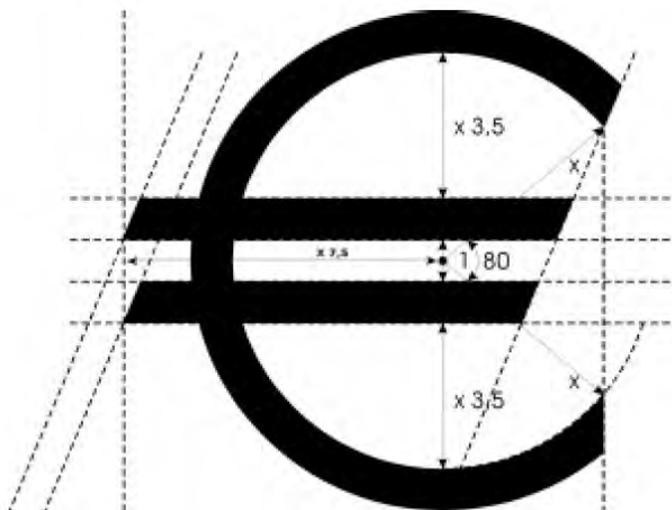
La question de la répartition des revenus est donc le bon point d'accroche, autour de ce principe simple: « nous ne paierons pas pour leur crise ». Cela n'a rien à voir avec une « relance par les salaires », mais avec une défense des salaires, de l'emploi et des droits sociaux sur laquelle il ne devrait pas y avoir de discussion. On peut alors mettre en avant la notion complémentaire de contrôle: contrôle sur ce qu'ils font de leurs profits (verser des dividendes ou créer des emplois); contrôle sur l'utilisation des impôts (subventionner les banques ou financer les services publics). L'enjeu est de faire basculer de la défense au contrôle et seul ce basculement peut permettre que la mise en cause de la propriété privée des moyens de production (le véritable anticapitalisme) acquière une audience de masse.

Comme le résume bien Özlem Onaran<sup>1</sup>: « Un consensus émerge entre les forces anticapitalistes européennes autour d'une stratégie fondée sur quatre piliers: 1) résistance aux politiques d'austérité; 2) réforme fiscale radicale et contrôle des capitaux; 3) nationalisation/socialisation des banques sous contrôle démocratique ; 4) audit de la dette sous contrôle démocratique suivi d'un éventuel défaut. »

## Sortie de l'euro?

Quel serait l'avantage d'une sortie de l'euro? L'argument principal est qu'il rendrait possible une dévaluation de la nouvelle monnaie qui rétablirait la compétitivité du pays concerné. Il redonnerait à la Banque centrale la possibilité d'émettre de la monnaie afin de financer autrement son déficit. Les plus optimistes y voient un moyen de réindustrialiser une

1. Özlem Onaran, « An internationalist transitional program towards an anti-capitalist Europe », International Viewpoint. n°435, April 2011. <http://internationalviewpoint.org/spip.php?article2096>



économie, d'atteindre une croissance plus élevée et de créer des emplois.

La fusion des monnaies nationales au sein de l'euro a retiré une variable d'ajustement essentielle, le taux de change. Les pays dont la compétitivité-prix recule n'ont d'autre moyen, dans le cadre européen actuel, que le freinage des salaires et la fuite en avant dans l'endettement. Ceci est vrai, mais n'empêche pas le scénario de sortie de l'euro d'être incohérent.

La sortie de l'euro ne résoudrait en rien la question de la dette et l'aggraverait au contraire, dans la mesure où la dette à l'égard des non-résidents serait immédiatement augmentée du taux de dévaluation. La restructuration de la dette devrait donc en tout état de cause être réalisée avant la sortie de l'euro.

Revenir à une monnaie nationale dans le cas de pays qui enregistrent d'importants déficits extérieurs les soumet directement à la spéculation sur la monnaie. L'appartenance à l'euro avait au moins l'avantage de préserver les pays de ces attaques spéculatives: ainsi le déficit commercial de l'Espagne avait atteint jusqu'à 9% du PIB sans effet, évidemment, sur « sa » monnaie.

Une dévaluation rend les produits d'un pays plus compétitifs, en tout cas à l'égard des pays qui ne dévaluent pas. Il faudrait donc que la sortie de

l'euro ne concerne qu'un petit nombre de pays. C'est donc une solution nationale non coopérative où un pays cherche à gagner des parts de marché sur ses partenaires commerciaux. Mais une dévaluation fait augmenter le prix des importations, qui se répercute sur l'inflation interne et peu annuler en partie les gains de compétitivité sur les prix à l'exportation. L'économiste Jacques Sapir, qui a établi un plan de sortie de l'euro pour la France<sup>1</sup>, reconnaît que l'inflation «imposera des dévaluations régulières (tous les ans ou tous les 18 mois)» pour maintenir le taux de change réel constant. Cela revient à accepter une boucle inflation-dévaluation sans fin. La compétitivité d'un pays repose sur des éléments matériels : les gains de productivité, l'innovation, la spécialisation industrielle, etc. Penser que la manipulation des taux de change peut suffire à assurer la compétitivité est largement une illusion.

C'est pourquoi il n'y a à peu près aucune expérience de dévaluation qui ne se soit pas traduite par une austérité accrue qui retombe en définitive sur les salariés. Pour que la dévaluation serve à la mise en place d'une autre répartition des revenus et d'un autre mode de croissance, il faudrait que les rapports de forces sociaux aient été profondément transformés. Faire de la sortie de l'euro un préalable revient donc à inverser les priorités entre transformation sociale et taux de change. Il y a là un glissement extrêmement dangereux. Dans son document, Jacques Sapir souligne que la «nouvelle monnaie devrait alors être insérée dans les changements de politique macroéconomique et institutionnel (...) si l'on veut qu'elle donne tous les effets attendus». Parmi ces changements, il cite un rattrapage des salaires, la pérennisation des systèmes sociaux, un contrôle strict des capitaux, la réquisition de la banque de France, le contrôle de l'Etat sur les banques et les assurances. Mais toutes ces mesures devraient avoir été imposées avant même tout projet de sortie de l'euro.

Un gouvernement de transformation sociale commettrait d'ailleurs une terrible erreur stratégique en commençant par sortir de l'euro, puisqu'il s'exposerait ainsi à toutes les mesures de rétorsion.

1. Jacques Sapir, *S'il faut sortir de l'Euro*, document de travail, 6 avril 2011 : <http://gesd.free.fr/sapirsil.pdf>

Politiquement, le risque est très grand de donner une légitimité de gauche aux programmes populistes. En France, le Front National fait de la sortie de l'euro l'un des axes de sa politique. Il renoue avec une logique national-socialiste qui combine le discours xénophobe avec une lecture faisant de l'intégration européenne la source exclusive de tous les maux économiques et sociaux.

C'est le fond de la question. La mondialisation et l'intégration européenne néolibérales renforcent le rapport de forces en faveur du capital. Mais il n'est pas possible d'en faire la cause unique, comme si un meilleur partage des richesses pouvait s'établir spontanément, à l'intérieur de chaque pays, à la seule condition de prendre des mesures protectionnistes. Laisser croire que la sortie de l'euro pourrait en soi améliorer le rapport de forces en faveur des travailleurs est au fond l'erreur d'analyse fondamentale. Il suffit pourtant de considérer l'exemple britannique : la livre sterling ne fait pas partie de l'euro, mais cela ne met pas la population à l'abri d'un plan d'austérité parmi les plus brutaux en Europe.

Les partisans de la sortie de l'euro avancent un autre argument : la sortie de l'euro serait une mesure immédiate, relativement facile à prendre, alors qu'une perspective de refondation européenne serait hors d'atteinte. Cet argument passe à côté de la possibilité même d'une stratégie de rupture qui ne présuppose pas qu'elle intervienne de manière simultanée dans tous les pays européens.

## Pour une stratégie de rupture et d'extension

Le choix semble donc être entre une aventure hasardeuse et une harmonisation utopique. La question politique centrale est alors de sortir de ce dilemme. Pour essayer d'y répondre, il faut travailler la distinction entre les fins et les moyens. L'objectif d'une politique de transformation sociale, c'est, encore une fois, d'assurer à l'ensemble des citoyens une vie décente dans toutes ses dimensions (emploi, santé, retraite, logement, etc.). L'obstacle immédiat est la répartition des revenus qu'il faut modifier à la source (entre profits et salaires) et corriger au niveau fiscal. Il faut donc prendre un ensemble de mesures visant à dégonfler les revenus financiers et à réaliser

une réforme fiscale radicale. Ces enjeux passent par la mise en cause des intérêts sociaux dominants, de leurs privilèges, et cet affrontement se déroule avant tout dans un cadre national. Mais les atouts des dominants et les mesures de rétorsion possibles dépassent ce cadre national : on invoque immédiatement la perte de compétitivité, les fuites de capitaux et la rupture avec les règles européennes.

La seule stratégie possible doit alors s'appuyer sur la légitimité des solutions progressistes, qui résulte de leur caractère éminemment coopératif. Toutes les recommandations néo-libérales renvoient en dernière instance à la recherche de la compétitivité: il faut baisser les salaires, réduire les « charges » pour, en fin de compte, gagner des parts de marché. Comme la croissance sera faible dans la période ouverte par la crise en Europe, le seul moyen pour un pays de créer des emplois, sera d'en prendre aux pays voisins, d'autant plus que la majorité du commerce extérieur des pays européens se fait à l'intérieur de l'Europe. C'est vrai même pour l'Allemagne (premier ou deuxième exportateur mondial avec la Chine), qui ne peut compter sur les seuls pays émergents pour tirer sa croissance et ses emplois. Les sorties de crise néo-libérales sont donc par nature non coopératives: on ne peut gagner que contre les autres, et c'est d'ailleurs le fondement de la crise de la construction européenne.

En revanche, les solutions progressistes sont coopératives : elles fonctionnent d'autant mieux qu'elles s'étendent à un plus grand nombre de pays. Si tous les pays européens réduisaient la durée du travail et imposaient les revenus du capital, cette coordination permettrait d'éliminer les contrecoups auxquels serait exposée cette même politique menée dans un seul pays. La voie à explorer est donc celle d'une stratégie d'extension que pourrait suivre un gouvernement de la gauche radicale:

1. on prend unilatéralement les «bonnes» mesures (par exemple la taxation des transactions financières);

2. on les assortit de mesures de protection (par exemple un contrôle des capitaux);

3. on prend le risque politique d'enfreindre les règles européennes;

4. on propose de les modifier en étendant à l'échelle européenne les mesures prises;

5. on n'exclut pas un bras de fer et on use de la menace de sortie de l'euro.

Ce schéma prend acte du fait qu'on ne peut conditionner la mise en œuvre d'une «bonne» politique à la constitution d'une «bonne» Europe. Les mesures de rétorsion de toutes sortes doivent être anticipées au moyen de mesures qui, effectivement, font appel à l'arsenal protectionniste. Mais il ne s'agit pas de protectionnisme au sens habituel du terme, car ce protectionnisme protège une expérience de transformation sociale et non les intérêts des capitalistes d'un pays donné face à la concurrence des autres. C'est donc un protectionnisme d'extension, dont la logique est de disparaître à partir du moment où les «bonnes» mesures seraient généralisées.

La rupture avec les règles européennes ne se fait pas sur une pétition de principe, mais à partir d'une mesure juste et légitime, qui correspond aux intérêts du plus grand nombre et qui est proposée comme marche à suivre aux pays voisins. Cet espoir de changement permet alors de s'appuyer sur la mobilisation sociale dans les autres pays et de construire ainsi un rapport de forces qui peut peser sur les institutions européennes. L'expérience récente du plan de sauvetage de l'euro a d'ailleurs montré qu'il n'était pas besoin de changer les traités pour passer outre à un certain nombre de leurs dispositions.

La sortie de l'euro n'est plus, dans ce schéma, un préalable. C'est au contraire une arme à utiliser en dernier recours. La rupture devrait plutôt se faire sur deux points qui permettraient de dégager de véritables marges de manœuvre: nationalisation des banques et dénonciation de la dette.

## Rupture et refondation

Le premier point d'appui est la capacité de nuisance à l'égard des intérêts capitalistes : le pays innovant peut restructurer sa dette, nationaliser les capitaux étrangers, etc. ou menacer de le faire. Même dans le cas d'un petit pays, la capacité de riposte est considérable, compte tenu de l'imbrication des économies et des marchés financiers. Beaucoup pourraient y perdre, par exemple les banques



européennes dans le cas de la Grèce. Au lieu de se coucher littéralement devant la finance, Papandréou aurait pu entamer un bras de fer en disant: «La Grèce ne peut pas payer, il faut donc discuter». C'est ce qu'avait fait l'Argentine en suspendant sa dette en 2001 et en obtenant une renégociation de sa dette.

Mais le principal point d'appui résiderait dans le caractère coopératif des mesures prises. C'est une énorme différence avec le protectionnisme classique qui cherche toujours au fond à tirer son épingle du jeu en grignotant des parts de marché à ses concurrents. Toutes les mesures progressistes, au contraire, sont d'autant plus efficaces qu'elles se généralisent à un plus grand nombre de pays. Il faudrait donc parler ici d'une stratégie d'extension qui repose sur le discours suivant: «nous affirmons notre volonté de taxer le capital et nous prenons les mesures de protection adéquates. Mais c'est en attendant que cette mesure, comme nous le proposons, soit étendue à l'ensemble de l'Europe. C'est donc au nom d'une autre Europe que serait assumée la rupture avec l'Europe réellement existante. Plutôt que de les opposer, il faut donc réfléchir à l'articulation entre rupture avec l'Europe néolibérale et projet de refondation européenne.

## Le projet et le rapport de forces

Un programme qui ne viserait qu'à réguler le système à la marge serait non seulement sous-dimensionné, mais aussi peu mobilisateur. En sens

inverse, une perspective radicale risque de décourager devant l'ampleur de la tâche. Il s'agit en quelque sorte de déterminer le degré optimal de radicalité. La difficulté n'est pas tant d'élaborer des dispositifs d'ordre technique: c'est évidemment indispensable et c'est un travail largement avancé, mais aucune mesure habile ne peut permettre de contourner l'affrontement inévitable entre intérêts sociaux contradictoires.

Sur les banques, l'éventail va de la nationalisation intégrale à la régulation, en passant par la constitution d'un pôle financier public ou la mise en place d'une réglementation très contraignante. La dette publique peut quant à elle être annulée, suspendue, renégociée, etc. La nationalisation intégrale des banques et la dénonciation de la dette publique sont des mesures légitimes et économiquement viables, mais elles peuvent paraître hors de portée, en raison du rapport de forces actuel. Là se situe le véritable débat : quelle est, sur l'échelle du radicalisme, la position du curseur qui permet le mieux de mobiliser? Ce n'est pas aux économistes de trancher ce débat et c'est pourquoi, plutôt que de proposer un ensemble de mesures, cet article a cherché à poser des questions de méthode et à souligner la nécessité, pour une vraie sortie de crise, de trois ingrédients indispensables:

1. une modification radicale de la répartition des revenus;

2. une réduction massive du temps de travail;

3. une rupture avec l'ordre mondial capitaliste, à commencer par l'Europe réellement existante.

Le débat ne peut être enfermé dans une opposition entre anti-libéraux et anti-capitalistes. Cette distinction a évidemment un sens, selon que le projet est de débarrasser le capitalisme de la finance ou de nous débarrasser du capitalisme. Mais cette tension ne devrait pas empêcher de faire un long chemin ensemble, tout en menant ce débat. Le «programme commun» pourrait reposer ici sur la volonté d'imposer d'autres règles de fonctionnement au capitalisme. Et c'est bien la ligne de partage entre la gauche radicale de rupture et le social-libéralisme d'accompagnement. La tâche prioritaire aujourd'hui est en tout cas, pour la gauche radicale, de construire un horizon européen commun, qui serve de base à un véritable internationalisme.

*\* Cet article a été d'abord publié le 18 juillet 2011 par le site web A l'encontre : <http://alencontre-re.org/?p=3240>*

# Démocratie et union monétaire : quand on fait tout pour que ça ne marche pas

Ronald Janssen, économiste, Commission Syndicale Consultative auprès de l'OCDE (TUAC)\*, Confédération Européenne des syndicats (CES) jusque 2015. (Texte traduit de l'anglais par Frédéric Dalléas)

**L'Union économique et monétaire (UEM) a, depuis sa naissance, soumis les démocraties aux règles du marché. Fin 2015, le rapport dit « des cinq présidents » visant l'achèvement de l'UEM, enfonce le clou. L'auteur de cet article met ainsi en perspective l'opposition croissante entre union bancaire et légitimité démocratique.**

Partout en Europe, la confrontation entre les « institutions » et la Grèce a largement occupé le devant de la scène médiatique, à tel point qu'elle a quasiment occulté la publication du rapport sur l'achèvement de l'Union économique et monétaire (UEM) européenne. Ce rapport, signé par cinq présidents<sup>1</sup>, dont celui du Parlement européen, aborde différents sujets intéressants, allant de l'union bancaire à la légitimité démocratique. Mais dans le même temps, plutôt que d'essayer de remédier à l'un des défauts majeurs dans la conception de l'Union monétaire européenne, il suggère de mettre en place des instances technocratiques, dont la mission serait d'assujettir les salaires et les droits des travailleurs plus encore qu'ils ne le sont déjà.

## Un sujet sensible

Que l'UEM soit inachevée, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Le problème essentiel est que les dettes souveraines de chacun des États membres de la zone euro ne sont plus garanties par leurs banques centrales respectives. En effet, en adoptant la monnaie unique, les États membres n'ont pas seulement adhéré à l'UEM, mais également, d'une certaine

1. Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, Donald Tusk, président du Conseil européen, Jeroen Dijsselbloem, président de l'Eurogroupe, Mario Draghi, président de la Banque centrale européenne et Martin Schulz, président du Parlement européen.

façon, divorcé d'avec leur banque centrale nationale. La Banca d'España (pour n'en citer qu'une) existe toujours, mais sa compétence en matière de politique monétaire ayant été transférée à Francfort, le gouvernement espagnol ne peut plus, en cas d'urgence, faire appel à l'aide d'une institution autrefois habilitée à créer de la monnaie.

Cette combinaison singulière d'une banque centrale supranationale et de 19 stocks de dettes souveraines a rendu les États membres de la zone euro extrêmement vulnérables à tout mouvement de panique sur le marché des obligations de leur dette souveraine. N'ayant plus la possibilité de se tourner vers leurs banques centrales respectives pour emprunter, les gouvernements faisant partie de l'UEM n'ont d'autre choix, en dernier recours, que d'opter pour une austérité brutale – ou alors pour le défaut de paiement – lorsqu'ils font face à une crise de liquidités. En un sens, les États membres de la zone euro peuvent être comparés à des pays émergents émettant des titres dans une devise étrangère sur laquelle ils ne disposent d'aucun contrôle, et confrontés à de sérieux problèmes lorsque la dynamique du marché change et qu'ils se voient privés de tout accès au financement.

Jusqu'en 2010, cette faille dans la construction de l'Union monétaire en Europe est passée complètement inaperçue. Elle n'est apparue – douloureusement – au grand jour qu'avec la crise des finances publiques grecques, en 2009, lorsque la banque

centrale européenne a fait part ouvertement de ses réticences croissantes à considérer la dette grecque comme collatérale. Les marchés financiers ont alors réagi de manière tout à fait prévisible, en paniquant et en travaillant eux-mêmes à l'accomplissement de la prophétie qu'ils redoutaient : réalisant que si la BCE cessait de garantir les dettes souveraines espagnole, italienne, française ou belge, un mouvement de panique pourrait conduire à un défaut de paiement sur ces obligations, ils se sont rués vers la sortie en les vendant massivement à bas prix.

Le reste de l'histoire est bien connu. Dans leur tentative d'apaiser les marchés, les États membres de la zone euro ont expérimenté des politiques d'austérité hautement procycliques, et couronné le tout d'une dévaluation des salaires. Mais leurs espoirs se sont vite avérés vains : ces choix d'austérité et de dévaluation interne ont en effet provoqué une récession à double creux, et ravivé les pires craintes des marchés quant à un possible défaut de paiement, voire à une dissolution de l'Union monétaire. Ce cercle vicieux n'a été rompu que quelques années plus tard (en 2012), quand le président de la BCE, Mario Draghi, a finalement répondu à l'inquiétude des marchés concernant l'absence de prêteur en dernier ressort, en promettant oralement de faire « tout ce qui serait nécessaire » pour sauver la monnaie unique.

L'Europe a payé un prix élevé pour tout cela : la stagnation de son économie, des chiffres records du chômage et une montée des inégalités. Avec en outre l'apparition d'un problème plus inquiétant encore : un effacement du principe de démocratie. **Les gouvernements élus se sont trouvés confrontés de manière répétée à des situations où ils n'ont guère eu d'autre choix que de s'incliner devant les demandes des marchés, quand ils ne devaient pas se soumettre dans le moindre détail aux « diktats » leur étant adressés par la BCE dans des courriers – supposés – secrets.**

Qu'est-ce que le rapport des cinq présidents dit de tout cela ? Rien, ou très peu. Le rapport ignore tout simplement cette question de la « dénationalisation de la monnaie » au sein de l'UEM. Et sur le sujet de la légitimité démocratique, ses propositions sont loin d'être convaincantes. Si l'on ne peut que se

réjouir de la mise en place d'auditions supplémentaires et de l'organisation de nouveaux débats entre la Commission et le Parlement européens, cela ne suffit pas à répondre aux inquiétudes concernant la prise de pouvoir par les marchés et la BCE sur des gouvernements élus, en matière de politiques économique et sociale et, au bout du compte, de choix de société.

### **Gestion centralisée des salaires : « le pouvoir aux experts »**

Au lieu de réfléchir à la façon de compléter l'UEM en instituant un prêteur de dernier ressort pour les dettes souveraines, le rapport des cinq présidents préconise le recours aux mêmes recettes que celles qui ont été essayées tout au long de ces dernières années : si la politique monétaire est « rigide » et qu'elle n'est pas en mesure de protéger les États membres des turbulences qui secouent les marchés financiers, tout le reste doit être le plus flexible possible, en particulier les salaires. Comme le dit l'adage : « si l'on ne peut pas dévaluer la devise, dévaluons les salaires. »

Le rapport se montre extrêmement ambitieux sur ce point, en proposant que chaque État membre de la zone euro mette en place ce qu'il nomme une « autorité de la compétitivité ». Cette « autorité » (remarquez comme le terme choisi évoque un organe central d'où émanent des directives) est définie comme une « entité indépendante », qui aurait pour mandat de déterminer l'évolution des salaires dans un État membre par comparaison avec l'évolution des salaires dans les autres pays de la zone euro. Les partenaires sociaux « devraient » (remarquez, encore une fois, la terminologie choisie) tenir compte de l'avis des autorités de la compétitivité lors des négociations sur les salaires. En outre, ces « autorités de la compétitivité » devraient former un système au sein de la zone euro, système qui inclurait également la Commission. Cette dernière serait ensuite supposée utiliser les résultats produits par ce système d'autorités chargé des salaires dans la zone euro, pour prendre des décisions au titre de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques, décisions impliquant de possibles sanctions à l'égard des États membres en situation d'infraction (est-il

prévu que la BCE joue un rôle de premier plan dans un tel système de compétitivité de la zone Euro ?).

Tout cela va trop loin, et ce pour deux raisons.

Même si le rapport des présidents prend bien soin de dire que l'intention n'est pas d'harmoniser, d'un pays à l'autre, les institutions chargées des négociations collectives, le fait que les partenaires sociaux soient forcés, de quelque manière que ce soit, de respecter des lignes directrices au moment de déterminer les salaires constitue une infraction aussi bien au droit fondamental de négociation collective



(tel que stipulé dans les conventions de l'OIT), qu'au principe d'un dialogue social autonome (tel que défini dans le traité européen).

Outre le fait qu'un tel système entrerait en contradiction avec notre modèle de dialogue social, il convient également de souligner le fait que la compétitivité des salaires est relative, en particulier au sein d'un territoire aussi intégré que l'est la zone euro. Réduire les salaires dans un pays (en France par exemple) améliorera la compétitivité de ce pays, mais provoquera simultanément un affaiblissement de la compétitivité de ses voisins (l'Espagne, la Belgique et l'Allemagne dans le cas de la France). Aller dans ce sens, c'est jouer un jeu dangereux, un jeu selon lequel les travailleurs et les salaires des différents États membres sont systématiquement dressés les uns contre les autres, dans lequel l'économie qui compresse le plus ses salaires devient l'élément de référence sur lequel doivent s'indexer toutes les

autres, un jeu dans lequel tout le monde saborde à la fois sa propre dynamique de demande intérieure et les marchés d'exportation des autres États membres.

En résumé, de tels choix reviennent à légitimer, si ce n'est à organiser, un nivellement par le bas des salaires. Il s'agit d'une stratégie protectionniste qui ne peut que mener à la récession, à plus de désinflation, et probablement même à la déflation.

## Que les démocraties se conforment aux règles des marchés

Il y a quelques années, **au plus fort de la crise de l'euro, la chancelière allemande Angela Merkel a déclaré publiquement que les démocraties européennes devaient « se conformer aux marchés »**. Et de fait, avec une politique monétaire entre les mains d'une banque centrale supranationale et une politique fiscale enchaînée par le pacte de stabilité et le pacte budgétaire, avec ses Conseils fiscaux, les démocraties sont bien en train de « se conformer aux marchés », sous la tutelle d'assemblées composées de professionnels indépendants. **La prochaine étape semble être à présent de subordonner également les salaires et les négociations sur les salaires aux conseils d'experts**, sur la base de règles obligeant les travailleurs de la zone euro à entrer en compétition les uns avec les autres, en se subtilisant mutuellement leurs emplois. Une perspective qui n'est pas de bon augure pour l'avenir de la démocratie en Europe.

*Ce texte correspond à la traduction de l'article intitulé « Democracy And Monetary Union: How Not To Do It » et publié sur le site Social Europe le 1er juillet 2015 <https://www.social-europe.eu/2015/07/completing-monetary-union-not/>*

*\*organisation syndicale internationale bénéficiant du statut consultatif auprès de l'OCDE et de ses divers comités.*

# Europe: le salaire kidnappé

## Les réponses syndicales aux violentes attaques de l'UE contre le salaire

Anne Dufresne, sociologue, Gresea

**D**epuis la mise en place de la gouvernance économique européenne en 2010, la Commission ne fait plus qu'aboyer. Elle a créé des outils pour mordre. Le salaire (et donc le syndicat !) sont dans le collimateur. Il s'agit de créer un plafond salarial maximal et non un plancher minimal à l'échelon européen, pour une harmonisation à la baisse. Attaqué, le syndicat cherche de nouvelles stratégies pour remettre le salaire au cœur de ses revendications.

Le salaire, et donc le syndicat, sont aujourd'hui violemment attaqués par les autorités européennes<sup>1</sup>. Le salaire comme droit négocié est au cœur de l'identité du syndicat. Il est longtemps resté une question purement nationale, exclue des compétences de l'Union européenne (UE) depuis le Traité de Maastricht. Mais, depuis 2010, avec la mise en place de la nouvelle « gouvernance économique européenne » (pacte pour l'euro, Six-pack, etc), les acteurs économiques de l'UE ont kidnappé le salaire. La Banque centrale européenne (BCE), la Direction de l'économie et des finances de la commission (DG ECFIN) et le Conseil des Ministres de l'économie et des finances (Conseil ECOFIN de l'UE-28) l'ont transformé en une statistique de « coût du travail », indicateur à limiter afin d'améliorer la compétitivité. D'un droit négocié national, le salaire serait-il devenu un prix de marché européen ?

### La gouvernance économique contre les salaires

Avec le dispositif législatif européen (dénommé « Six-Pack », car il comprend cinq directives et un règlement adoptés en janvier 2012<sup>2</sup>), la

1. Précisions ici que les autorités européennes ne font que prolonger un processus historique de modération salariale. En effet, depuis plus de trente ans, on constate une redistribution massive des revenus du salaire vers le capital, sous la forme d'un déclin continu de la part des salaires dans le revenu national. Au sein de l'Europe, cette part a chuté de 8,6% entre 1980 et 2010, voir Savage, Reginald et Husson, Michel (2013), *Salaire et compétitivité*, Les dossiers de l'autre économie, 2013, p.53.

2. Les règlements et les directives sont, avec les décisions, des actes législatifs européens qui ont un caractère obligatoire pour

Commission ne fait plus qu'aboyer. Elle a créé des outils pour mordre. Elle a mis en place un tableau de bord d'indicateurs économiques de « contrôle ». En matière de salaire, si un État dépasse un certain seuil de coût unitaire de main-d'œuvre (CUM), une procédure<sup>3</sup> est déclenchée avec recommandations puis sanctions financières à la clé pouvant aller jusqu'à 0,1% du PIB. Autrement dit, un plafond maximal d'augmentation des salaires doit être respecté<sup>4</sup>.

Tout récemment, en octobre 2015, le phénomène de contrôle sur les salaires s'est encore accentué avec l'obligation de créer des « conseils nationaux de la compétitivité » dans les États de la zone euro (voir la position de la CES sur ces conseils, p. 38). Composés d'experts<sup>5</sup>, ces conseils devraient « contribuer au processus de fixation des salaires au niveau national en fournissant des informations pertinentes »<sup>6</sup>, l'idée étant de contrôler l'évolution

les États membres alors que les autres actes ont une portée plus incitative.

3. Cette procédure, complexe et longue, se trouve inscrite dans le cadre du « semestre européen ». La Commission fait une évaluation globale des indicateurs macro-économiques surveillés, dans laquelle elle peut épingler le CUM (ce qui est le cas pour la Belgique, par exemple). Elle propose des recommandations. La Belgique (par exemple) peut alors décider de les suivre ou pas. Si la situation se dégrade et que le pays ne suit pas les recommandations, le commissaire peut intimer l'ordre de les suivre et, en cas de refus, imposer les sanctions. Il faut toutefois un dérapage général (plusieurs indicateurs dans le rouge) pour que soient prises en compte les difficultés en ce qui concerne le CUM dans un pays.

4. Il est demandé aux États de limiter la hausse du coût unitaire de main-d'œuvre, sur une période de trois ans, à 9 % pour les pays de la zone euro (et 12 % pour les autres).

5. Ces conseils devraient « s'appuyer sur des dispositions juridiques nationales garantissant un niveau élevé d'autonomie fonctionnelle et de responsabilité, notamment un régime statutaire ancré dans la législation ou la réglementation nationale » COM(2015) 601 final.

6. Commission européenne, *Recommandation de recommandation du Conseil sur la création de conseils nationaux de la compétitivité dans la zone euro*, Bruxelles, le 21.10.2015, COM(2015) 601 final.

de la compétitivité par rapport aux concurrents mondiaux. La Commission adoucit ici les propositions présentées quelques mois plus tôt dans un document d'orientation dénommé « rapport des cinq Présidents » (les présidents de la Commission, de la BCE, de l'Eurogroupe, du Conseil et du parlement). Ce dernier, daté de juin 2015, plaide pour la création d'« autorités de la compétitivité » (et non de conseils) et préconisait que « les partenaires sociaux nationaux tiennent compte de l'avis des autorités de la compétitivité lors des négociations sur les salaires ».

C'est ainsi que, depuis 2010, et de plus en plus, sont mises à mal non seulement le salaire, mais aussi ses institutions<sup>1</sup> partout en Europe, et ce plus ou moins violemment selon l'état de soumission du pays à l'UE: avec des interventions autoritaires de la Troïka (Commission, BCE, FMI) par des plans d'austérité obligatoires dans les pays dits de la périphérie au Sud, à l'Est et en Irlande (réduction unilatérale des salaires minimums, coupes brutales dans les services publics) ou par des recommandations de la Commission dans les pays du Nord (mise en cause de l'indexation en Belgique, réduction du salaire minimum en France...). **Déconstruire ainsi les systèmes de négociations collectives conquis de haute lutte signifie attaquer frontalement l'existence même du syndicat dans chacun des États membres: la Commission ne s'en cache pas indiquant qu'il faudrait « promouvoir des mesures qui se traduisent par une réduction globale de la capacité de fixation des salaires des syndicats »<sup>2</sup>.** Directement menacés, comment ripostent les syndicats européens ?

## Le diagnostic syndical commun : contre le bulldozer anti-salarial de l'UE

Le salaire est longtemps resté une question taboue pour la Confédération européenne

1. Les institutions du salaire ou de valorisation du travail sont celles qui concourent à la constitution d'une classe de salariés, entre autres le salaire à la qualification, les conventions collectives et statuts ; les cotisations sociales et la sécurité sociale ; le droit du travail, l'ordre public social, le droit de grève, la négociation collective, les syndicats, définition de l'Institut européen du salariat : <http://www.ies-salariat.org/liees-presentation/>

2. Commission européenne (2012), Communication « Vers une reprise génératrice d'emplois », 18.4.2012, COM(2012) 173 final, Strasbourg, p. 104.

des syndicats (CES)<sup>3</sup> qui lui préférait le dialogue social européen sur des questions moins centrales et moins conflictuelles. Mais, l'attaque frontale de l'UE l'a fait émerger.

Dès avril 2008, la CES organise la première euro-manifestation ayant pour slogan « l'augmentation des salaires et une meilleure répartition des bénéfices », et non une vague « pour l'Europe sociale ». En mai 2011, lors de son Congrès à Athènes, la CES se permet d'afficher un diagnostic commun entre la grande majorité des organisations syndicales européennes<sup>4</sup>: elle s'est clairement opposée à la Commission et à sa gouvernance en protestant contre le bulldozer anti-salarial de l'UE. Pour les délégués présents, la solidarité avec le peuple grec devait passer par une coordination européenne des ripostes: une poussée unitaire capable d'opposer une solution de rechange à l'harmonisation des salaires « par le bas »<sup>5</sup>. « Ils ont franchi le Rubicon. L'urgence, c'est de contrecarrer les plans d'austérité de la Commission [européenne] », a déclaré le président sortant de l'Union générale des travailleurs (UGT), l'Espagnol Candido Mendez. La régression sociale étant vouée à se généraliser, les délégués grecs avaient proposé de s'appuyer sur leur « laboratoire » pour élaborer des stratégies: « **Le médicament [les plans d'austérité et la gouvernance économique] s'avère pire que le mal, analyse l'un d'eux. Il faut se battre contre l'orthodoxie de la Banque centrale européenne qui pratique la thérapie de choc et rompre avec le dogme de la compétitivité. Harmoniser les salaires, oui; mais vers le haut** ».

Au dernier Congrès de Paris (29 septembre-1er octobre 2015), alors que, durant les quatre dernières années, la capacité syndicale à peser sur le salaire et le temps de travail a encore perdu du terrain dans tous les pays de l'Union, la CES annonce: « Si nous voulons préserver et accroître le pouvoir

3. La CES compte parmi ses membres 90 confédérations syndicales nationales originaires de 39 pays, ainsi que 10 fédérations syndicales professionnelles. En Belgique, la FGTB, CSC et la CGSLB sont membres de la CES.

4. À la notable exception de la Confédération française démocratique du travail-Cfdt.

5. Les citations sont issues de notes des interventions des délégués prises lors du Congrès d'Athènes de mai 2011. Pour plus de détails sur ce Congrès, voir Rehfeldt Udo (2011), « Le Congrès d'Athènes de la CES : à la recherche d'une stratégie de défense du « modèle social européen » », La Chronique internationale de l'IRES, n° 131 – juillet 2011.

syndical à l'avenir et atteindre des objectifs tels qu'une augmentation salariale grâce à de solides institutions de négociation collective et une large couverture de celle-ci, des salaires minimums légaux plus élevés là où ils existent et de meilleures conditions de travail pour tous, une stratégie européenne forte est nécessaire »<sup>1</sup>.

S'il existe donc bien un consensus syndical pour refuser que s'installe en Europe une austérité salariale permanente, une question demeure: quelle pourrait être cette stratégie syndicale européenne ?

## Pistes pour une politique salariale, au cœur de l'euro-syndicalisme

Une première réponse date de la fin des années 1990. La CES, suivant les traces de la fédération européenne des métallurgistes (FEM)<sup>2</sup> tente alors de mettre en place une stratégie de coordination des négociations collectives nationales<sup>3</sup>. L'idée est de promouvoir une norme salariale syndicale destinée à lutter contre le dumping salarial. Cette règle établit que les salaires réels (c'est-à-dire hors inflation) doivent augmenter au moins parallèlement à la croissance de la productivité. Cette approche, axée sur la productivité, est neutre en termes de concurrence et de coûts, et donc en termes de redistribution. Elle renonce explicitement à agir sur les écarts entre les niveaux de salaire entre pays dans l'espace européen, mais cherche avant tout à éviter une redistribution des revenus au profit du capital. Alors que la gouvernance économique agit pour une harmonisation des salaires à la baisse sur toute l'Europe,

1. CES, Manifeste de Paris, octobre 2015.

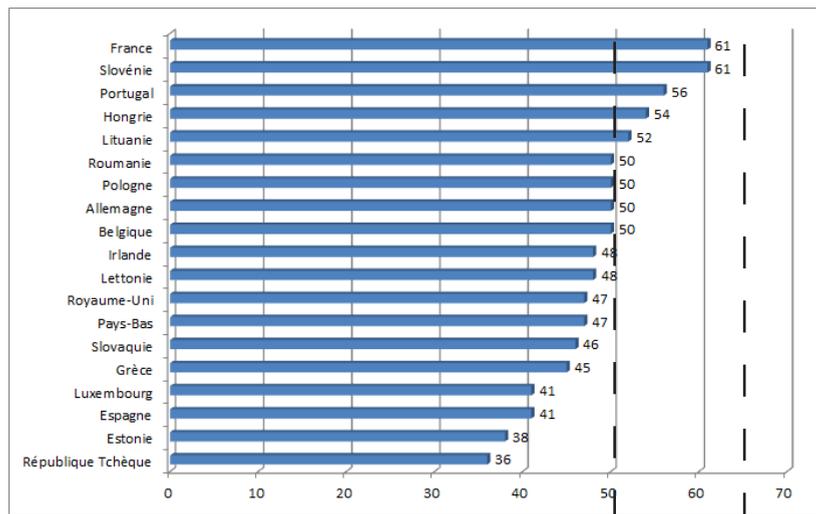
2. La FEM a entre-temps fusionné dans la Fédération des industries européennes (IndustriAll-Europe, avec les fédérations de la chimie et du textile).

3. Sur l'histoire longue de ces stratégies de coordination syndicale, voir Dufresne Anne, *Le salaire, un enjeu pour l'euro-syndicalisme*, Presses universitaires de Nancy, Paris, 2011.

**il est important de remettre cette norme syndicale au goût du jour et de renforcer les tentatives de coordination européenne émanant des syndicats. En outre, une approche plus offensive contrant la politique salariale européenne actuelle serait de promouvoir le renforcement de toutes les institutions de négociation collective dans les différents pays** (mécanismes d'extension des conventions collectives, indexation des salaires....

Deuxième piste explorée: le salaire minimum européen, comme mot d'ordre qui pourrait s'imposer étant donné la disparité des rémunérations pratiquées dans l'UE et l'absence de plancher dans certains pays. En 2005, un réseau de chercheurs proche des syndicats a cherché à définir une règle européenne de salaire minimum par rapport au salaire moyen national: 50 % à court terme, puis 60 %. Les salaires minimums légaux étant actuellement compris entre 36 % et 61 % du salaire moyen – ce qui

### Salaire minimum comme pourcentage du salaire médian pour les travailleurs à temps plein 2013



Note : sur la base d'un salaire minimum fictif de 8,50 euros/heure.

Seuil de pauvreté : 50% - Seuil Salaire médian 66,67%

Source : OCDE pour l'Allemagne, calculs du WSI sur la base des données de la Federal Employment Agency.

Graphique traduit de Schulten, Thorsten, Müller, Torsten, Eldring, Line, *Prospects and obstacles of a European Minimum Wage Policy*, p. 327-360, in Van Gyes, Guy, Schulten, Thorsten, *Wage Bargaining under the new European Economic Governance. Alternative strategies for inclusive growth*, etui, 2015, p. 336

correspond respectivement à 2 euros en République tchèque et à 9,61 euros en France, l'application de cette règle permettrait une augmentation relative des salaires minimums dans l'ensemble des pays<sup>1</sup>.

Au plan politique, les syndicats des grands pays sont globalement « pour » la mise en place d'une telle règle: les organisations françaises avec le modèle du SMIC, les Anglaises fières de la réussite de leur minimum récemment acquis, et les syndicats allemands, ayant obtenu ce standard universel lors des dernières élections<sup>2</sup>. D'un autre côté, s'est également constitué un front du « Non »: les Scandinaves, les Autrichiens et les Italiens sont restés longtemps fermement opposés à toute règle commune européenne en la matière, craignant de mettre à mal leur système de négociation des salaires minimums sectoriels, souvent élevés. Si leur veto a bloqué toute revendication en la matière depuis le début des années 2000, au dernier Congrès de Paris, la CGIL italienne a proposé un amendement tentant de faire passer l'idée d'un « instrument européen » en matière de salaire minimum.

Sous la pression de certains membres du front du refus, elle a toutefois dû le retirer, la CES restant alors sur la formulation suivante : « Le salaire minimum légal, là où les syndicats le réclament, doit être fixé en concertation avec les partenaires sociaux. Le niveau du salaire minimum légal doit se rapprocher des meilleures normes prônées par les organisations internationales<sup>3</sup>. Avec la négociation collective, il permettra de lutter contre la pauvreté au travail, le dumping social et salarial et stimulera la demande intérieure » (Manifeste de Paris, octobre 2015). Finalement, l'impossibilité de s'accorder sur cette question, malgré l'attaque anti-salariale de plus en plus massive, témoigne du travail qui reste à

accomplir pour aboutir, à un échelon transnational, à une dynamique revendicative commune sur les salaires, qui soit mobilisatrice, et non plus rhétorique.

Nous reste alors un lot de questions: **Comment sortir de l'impasse du repli syndical national? Comment éviter que ne s'accroisse encore le déséquilibre entre les pays, les tensions sociales, et la paralysie du mouvement syndical? Comment créer un nouveau rapport de force face aux acteurs économiques de l'UE ?**

## La mobilisation transnationale, condition nécessaire à l'offensive sur les salaires

Avant de conclure, j'identifierai deux défis de taille: tout d'abord, celui de la mise en place d'une stratégie d'européanisation des luttes. Celle-ci est déjà en route et la mobilisation transnationale prend de multiples formes : des journées d'action européenne décentralisées, comme celle de la grève transnationale du 14 novembre 2012<sup>4</sup>, mais aussi, les récentes manifestations et actions protestant contre le traité de libre-échange transatlantique<sup>5</sup> : dont l'impressionnant rassemblement allemand à Berlin de plus de 250 000 manifestants mobilisés par le syndicat DGB, le 10 octobre 2015. Ce mouvement qui vient de s'exprimer en Allemagne permet d'envisager une riposte à l'échelle européenne pour mettre en échec cet accord antisocial, et peut-être plus largement les politiques austéritaires imposées par l'UE. En effet, ce traité est un ferment important de mobilisation transnationale en Europe, car il vise un approfondissement de la déréglementation dans de très nombreux domaines et pays par la convergence réglementaire en termes de normes sociales, environnementales ou sanitaires entre les deux côtés de l'océan Atlantique.

1. Données issues de Schulten, Thorsten, WSI-Mindestlohnbericht 2015 – Ende der Lohnzurückhaltung?, WSI Mitteilungen 2/2015.

2. Pour une mise en perspective de l'introduction progressive entre 2015 et 2017 d'un salaire minimum légal interprofessionnel de 8,50 euros par heure en Allemagne, voir Chagny Odile Le Bayon, Sabine, "Allemagne. L'introduction d'un salaire minimum légal : genèse et portée d'une rupture majeure", Chronique internationale de l'IRES, n° 146, juin 2014 ; voir également Amlinger, Marc, Bispinck Reinhard, Schulten Thorsten, The German Minimum Wage : experiences and perspectives after one year, WSI Report n°28, 1/2016.

3. La norme du Conseil de l'Europe relative aux salaires équitables définit la règle évoquée précédemment d'un salaire minimum compris entre 50% et 60% du salaire moyen national.

4. Le 14 novembre 2012 (14N) est une grève transnationale interprofessionnelle inédite, car simultanée entre les pays du Sud les plus touchés par les mesures austéritaires. Pour plus de détails, voir Dufresne Anne, Gobin, Corinne, La grève européenne du 14 novembre 2012, in Gracos, I., Grèves et conflictualité sociale en 2012. II. Secteur public et questions européennes. Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 2174-2175, 2013, pp. 49-58

5. Le traité de libre-échange transatlantique, également connu sous le nom de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement est un accord commercial en cours de négociation entre l'Union européenne et les États-Unis prévoyant la création d'une zone de libre-échange transatlantique.

Deuxième défi majeur, lié au premier : la réappropriation du salaire par les interlocuteurs sociaux. En effet, si les salaires doivent être traités à l'échelle de l'UE, c'est à eux seuls de s'en emparer et non aux institutions économiques ; sachant qu'une condition nécessaire à la construction d'une politique salariale offensive à cet échelon est bien celle de la mobilisation collective transnationale<sup>1</sup>.

vement de protestation social transnational » que Turner appelait déjà de ces vœux<sup>2</sup>.

Ce scénario redonnerait alors aux syndicats une légitimité en matière de fixation des salaires au niveau supranational<sup>3</sup>. Au niveau national (dans les États continentaux en particulier), le salaire s'est longtemps caractérisé par le fait qu'il était délibéré



Manifestation européenne à Bruxelles, le 17 octobre 2015, Collectif Kasnyi  
<http://www.krasnycollective.com/NEWS/manifestation-europeenne-contre-le-ttip/>

La fixation d'un verrou européen qui rehausserait la plupart des salaires minimaux c'est-à-dire la mise en place d'un salaire minimum européen pourrait être un facteur important de mobilisations collectives à l'échelle européenne. Et les Comités de coordination des négociations collectives de la CES (ou des fédérations sectorielles européennes) concernant la promotion du salaire minimum européen pourraient alors devenir les « structures politiques propices » facilitant « l'émergence d'un mou-

vement et défini nationalement. **On peut aussi imaginer la définition d'une délibération politique du salaire à une autre échelle et la forme d'une communauté politique à construire au niveau européen à partir du droit au salaire, et non des priorités à la compétitivité et à l'emploi, priorités de l'oligarchie européenne pilotant une surveillance de la modération salariale sous prétexte de compétitivité.**

1. Dufresne Anne, « The trade union response to the European economic governance regime. Transnational mobilization and wage coordination », in *Transfer, Special issue, European Collective Action in Times of crisis*, 21/2, 2015, pp. 141-155.

2. Turner Lowel, « The Europeanisation of Labour: structure before action », *European Journal of Industrial Relations*, 2, 3, 1996, pp.325-344.

3. Une légitimation politique pour la fixation des salaires à ce niveau passerait entre autres par un ancrage juridique dans le Traité et par la modification de l'article 153.5 qui exclut le salaire des compétences de l'UE.

## Position de la CES sur les conseils nationaux de la compétitivité

Adoptée par le Comité exécutif de la CES les 28 et 29 octobre 2015

### Introduction

Le 21 octobre, la Commission a adopté une recommandation pour une Recommandation du Conseil demandant aux États membres de la zone euro de créer des conseils nationaux de la compétitivité. Au niveau de chacun des États membres, ces conseils ont pour but de :

- contrôler l'évolution de la compétitivité par rapport aux concurrents mondiaux (y compris les coûts de la main-d'œuvre) ;
- alimenter le processus de fixation des salaires en communiquant les informations pertinentes ;
- contrôler les politiques et formuler des conseils en matière de politique de compétitivité ;
- dispenser des conseils pour la mise en œuvre des recommandations par pays.

La recommandation de la Commission fait suite à ce qu'on appelle le Rapport des cinq Présidents de juin 2015 dans lequel le Président Juncker et les quatre présidents d'autres européennes<sup>1</sup> plaidaient pour la création d'un système d'« autorités de la compétitivité » dans l'ensemble de la zone euro. Des experts indépendants auraient pour mission de systématiquement «déterminer si les salaires évoluent en accord avec la productivité, par comparaison avec l'évolution dans d'autres pays de la zone euro et chez les principaux partenaires commerciaux comparables ». De plus, ils interviendraient également dans la négociation collective puisque «les partenaires sociaux devraient

tenir compte de l'avis des autorités de la compétitivité lors des négociations sur les salaires».

La CES note que la recommandation de la Commission ne va pas aussi loin que les propositions présentées dans le rapport des cinq Présidents. Le mandat de ces « conseils de la compétitivité » (et non plus « autorités de la compétitivité ») est maintenant «d'informer » et « de fournir » des informations pertinentes pour les processus de fixation des salaires. Ils seraient néanmoins habilités à formuler des conseils en matière de politique en tenant compte de la dimension plus large de la zone euro et de l'Union.

Un autre changement sensible est que les comparaisons (des coûts de la main-d'œuvre) concernent les concurrents « mondiaux » (à court terme) et non les autres pays de la zone euro.

Il reste toutefois de sérieuses objections.

### Principales objections de la CES

Les Conseils de la compétitivité constituent une solution dangereuse qui s'attaque au mauvais problème. Ses exportations dépassant ses importations à hauteur de 3% du PIB, la zone euro ne souffre pas d'un manque de compétitivité. Le principal problème de la zone euro est le poids excessif de la dette (privée) héritée d'une bulle des marchés financiers qui a ensuite éclaté.

Celui-ci ne peut se régler en essayant d'exporter nos difficultés dans le reste du monde. Réduire les

<sup>1</sup>. Les présidents de la BCE, de l'Eurogroupe, du Conseil et du Parlement européen.

salaires ne fera qu'empirer les choses en sapant la demande interne et en provoquant une déflation. Entre-temps, les bénéficiaires à l'exportation finiront par être neutralisés par une réévaluation monétaire ou par un affaiblissement des économies des partenaires commerciaux de la zone euro.

La CES insiste pour que les responsables politiques européens renoncent à leur discours sur la compétitivité (des coûts). Ils devraient plutôt se mobiliser en faveur d'une politique monétaire expansionniste et non conventionnelle pour financer un effort budgétaire important et assurer une relance sérieuse et solide malgré la persistance d'une dette importante.

Déséquilibrer davantage encore un système de gouvernance déséquilibré. Le pilier de la gouvernance économique a été sérieusement renforcé au cours des dernières années. Il dispose aujourd'hui d'une multitude d'instruments allant du pacte budgétaire pour le contrôle des projets de plans budgétaires à la procédure des déséquilibres macroéconomiques excessifs. Parallèlement, le pilier social se fait toujours attendre. Cela se traduit par une sérieuse régression des résultats sociaux comme l'augmentation du niveau de pauvreté et d'inégalités. La mise en place d'un système de conseils de la compétitivité provoquera un déséquilibre accru du Semestre européen au détriment de la cohésion sociale.

Le dialogue social n'a pas besoin d'un autre contrôleur officiel. Quoique la Commission dise n'avoir pas l'intention d'intervenir dans les systèmes de fixation des salaires, sa recommandation constitue pourtant une base possible pour le faire de toute façon dans un avenir proche.

Par exemple, son insistance quant au fait que les conseils de la compétitivité doivent être obligatoires et inscrits dans le droit national est significative en ce qu'elle dénote une approche légaliste de la compétitivité salariale. Dès lors, nous ne sommes plus qu'à un cheveu d'une

fixation de normes salariales maximales juridiquement contraignantes pour la négociation collective ou d'une remise en question de la validité d'actions de grève relatives à des négociations en dehors des normes salariales fixées par le conseil de la compétitivité. Dans la même veine, l'annonce antérieure de la Commission selon laquelle son futur rapport d'avancement a pour but de déterminer « si l'adoption de modalités contraignantes s'avère nécessaire » est également ambiguë. Cette ambiguïté devient inquiétante lorsqu'on lit dans la communication de la Commission (« relative aux mesures à prendre pour compléter l'Union économique et monétaire») qui l'accompagne que « si cela s'avère nécessaire au cours de la phase 2 (...) des principes communs à l'aide d'un instrument contraignant seront présentés ». La CES rejette dès lors ces conseils de la compétitivité. De nombreuses institutions, telles que le FMI, l'OCDE, la Commission européenne et la Banque centrale européenne, existent déjà et fournissent les habituelles recommandations officielles en matière de politique salariale aux États membres. Nous n'acceptons pas une autre institution qui interfère avec l'autonomie des partenaires sociaux.

Définir correctement la notion de compétitivité. Salaires et coûts de la main-d'œuvre ne sont que deux éléments – et certainement pas les plus importants – d'une longue liste de facteurs influençant la compétitivité. Comme l'a montré une récente étude du FMI<sup>1</sup>, ce qui alimente la compétitivité, ce sont l'innovation, les produits et services de qualité, la recherche-développement, l'éducation et la formation et la disponibilité de bonnes infrastructures et de bons réseaux publics. En outre, il peut être démontré que compétitivité et productivité augmentent dans les pays où existent un dialogue social fort ainsi que des relations économiques et sociales et une protection et une cohésion sociale solides.

Cela est encore plus vrai lorsqu'il s'agit de concurrence mondiale comme c'est le cas dans

*1. Les perspectives économiques mondiales du FMI d'avril 2015 indiquent que la déréglementation des marchés du travail n'a aucun impact sur les performances en matière de productivité tandis qu'investir dans la recherche-développement et l'éducation stimule la productivité.*

la recommandation de la Commission (voir point 3 ci-dessus). Il est illusoire de penser que les États membres peuvent concurrencer des pays à bas salaires et des économies émergentes telles que la Chine en réduisant les salaires. Il est encore plus illusoire d'utiliser la politique salariale en lieu et place d'une politique de change pour compenser l'appréciation de l'euro. Cela ne fait que déprimer la demande interne et augmenter le risque de déflation.

La CES est inquiète que la recommandation affectera les organes existants disposant des mêmes tâches. Certains pays disposent d'institutions, parfois tripartites, avec un mandat plus large, et qui sont par exemple chargées de donner des analyses économiques. Il serait inacceptable que ces institutions soient réformées pour répondre à ces nouvelles conditions.

La CES s'oppose également à l'approche généralement technocratique de la Commission par rapport à la prise de décisions politiques, en d'autres mots au fait qu'il soit permis à de soi-disant experts indépendants d'être responsables de questions hautement politiques (également dans d'autres domaines comme «mieux légiférer»). Les employeurs et les travailleurs sont les premiers à être exposés à la compétition. Toute discussion sur la compétitivité devrait dès lors inclure les partenaires sociaux.

## Exigences et propositions de la CES

Empêcher un élargissement de la mission par voie détournée en amendement le projet de recommandation. Ces conseils ne doivent en aucun cas être utilisés comme moyens d'affaiblir ou d'entraver la négociation collective, la fixation des salaires et le droit de grève. Pour empêcher que les conseils de la compétitivité ne soient transformés en « grands patrons » des salaires, le texte de la recommandation de la Commission doit être significativement amélioré et clarifié. La CES rédigera une liste restreinte d'amendements clés ayant pour but de modifier la recommandation. Ces amendements viseront à introduire une clause de sauvegarde des salaires solide

et effective<sup>1</sup> dans le corps du texte pour tenter de prévenir les interférences dans la négociation collective, la fixation des salaires et le droit de grève ;

- déplacer l'accent mis sur les salaires et les coûts de la main-d'œuvre en faveur d'une approche plus complète de la compétitivité, y compris les produits et services de qualité, l'innovation, la recherche-développement, l'éducation, les compétences, le climat social, les services, infrastructures et réseaux publics ainsi qu'un dialogue social fort, des relations économiques et sociales et une protection et une cohésion sociales solides ;
- retirer aux conseils leurs prérogatives juridiques et leurs fonctions consultatives pour ne garder que leur fonction d'analyse et d'information.

*1. La notion de "clause de sauvegarde des salaires" inclut la nécessité de protéger la fixation du salaire minimum au niveau national et sectoriel ainsi que la négociation collective et se réfère à la réglementation européenne de 2011 sur les « déséquilibres macroéconomiques excessifs ». Dans cette réglementation, il est précisé que celle-ci doit être conforme à l'article 152 du Traité et tenir compte de la pratique et des institutions nationales en matière de fixation des salaires. Elle mentionne également (sur base de l'article 28 de la Charte des droits fondamentaux) que leur fonctionnement ne doit pas affecter le droit des travailleurs (...) à négocier et à conclure des conventions collectives au niveau approprié ou de mener des actions collectives en conformité avec la législation et les pratiques nationales. Un troisième élément d'une telle clause serait de faire référence à l'article 153-5 qui stipule que l'Europe n'a aucune compétence en termes de rémunérations. Ce troisième élément n'est toutefois pas explicitement repris dans la réglementation sur les déséquilibres macroéconomiques excessifs. Les deux premiers éléments de la clause de sauvegarde des salaires sont mentionnés dans le projet de communication mais uniquement au niveau des considérants et non dans le corps du texte, ce qui implique qu'ils ont peu voire aucune valeur juridique.*

# Si on refaisait du politique ?

Bruno Bauraind, Gresea

En guise de conclusion, cet article propose une mise en perspective critique des propositions politiques discutées par les orateurs lors de la table ronde organisée en dernière partie du colloque.

Depuis mai 2010 et la signature par le gouvernement grec du premier mémorandum imposé par la Troïka, les propositions économiques alternatives n'ont pas manqué. Qu'elles proviennent de partis politiques, d'organisations syndicales, d'ONG, de personnalités du monde académique ou même, parfois, d'économistes néoclassiques, les mesures salariales, fiscales ou bancaires qui permettraient de sortir l'Europe, et la Grèce particulièrement, de l'ornière dans laquelle ses élites conservatrices n'ont cessé de l'embourber depuis plus de 5 ans existent. La plupart naît du même constat: la crise est grave; sans un changement radical, la dépression sera longue; l'Europe telle qu'elle est construite aujourd'hui ne peut pas y répondre.

A l'image des manifestations contre l'austérité, la dénonciation des politiques européennes d'ajustement et les propositions alternatives s'arrêtent le plus souvent aux rues entourant le quartier européen à Bruxelles, rempart du processus décisionnel européen. Comme l'explique Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, le problème de l'Europe est avant tout politique: «Nous savons pourtant, depuis la Grande Dépression, que l'austérité ne fonctionne pas. Le Fonds monétaire international [FMI] en a refait la démonstration plus récemment [lors des dernières crises monétaires] en Amérique latine et en Asie, et c'est à nouveau le cas actuellement en Europe. Ce qui est stupéfiant, c'est qu'autant de dirigeants politiques continuent malgré tout d'appuyer ces politiques discréditées, même si des voix aussi conservatrices que le FMI leur disent aujourd'hui que leur austérité est dangereuse et qu'il faut s'occuper de toute urgence de stimuler l'économie. C'est comme si les gouvernements avaient

cessé d'écouter»<sup>1</sup>. Ont-ils arrêté d'écouter ou sont-ils tout simplement sortis de l'espace politique? En ce qu'il est un espace de propositions et de débats, un espace où chaque proposition appelle nécessairement la contradiction. L'Europe est aujourd'hui une construction technocratique et dépolitisée adossée au TINA<sup>2</sup>. Le problème se situe à ce niveau.

Dans ce contexte, une question a longtemps été évacuée par un monde progressiste trop attaché au mythe originel d'un soi-disant projet européen pensé pour la paix<sup>3</sup>. Cette question est celle du caractère démocratique du projet européen. Si l'Union européenne ou la zone euro ne répondent pas aux exigences de la démocratie, peut-être, faut-il en sortir? C'est, en substance, la question centrale discutée lors de la table ronde qui clôtura le colloque du 25 novembre 2015.

Voici, résumées, les différentes positions défendues par les orateurs.

## Sortir de l'Euro?

Pour Costas Lapavistas, économiste à l'Université de Londres et membre d'Unité populaire<sup>4</sup>, ce n'est pas la sortie de l'Europe dont il doit être question, mais bien celle de l'Euro. Une monnaie construite sur le sable de la compétitivité. Une compétition entre Etats dont l'Allemagne est sortie vainqueur grâce à la mise en place de politiques de dévaluation interne<sup>5</sup> avant les autres. Pour l'économiste grec, **les Etats européens, surtout ceux du Sud, ont besoin de retrouver leur souveraineté**

1. *Propos recueilli par Le Devoir, journal indépendant québécois, <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/375627/l-austerite-quelle-idee-toxique>*

2. *There Is No Alternative.*

3. *La lecture de l'historienne française Annie Lacroix-Ritz ou de l'économiste belge Jean-Christophe Defraigne permettent une mise en cause de ce mythe originel.*

4. *Parti politique grec fondé en 2015 par des dissidents de Syriza après l'acceptation par le gouvernement Tsipras du 3ème mémorandum.*

5. *Des politiques visant la baisse des salaires et plus largement, celle du «coût du travail».*



Manifestation européenne à Bruxelles, le 17 octobre 2015, Collectif Kasnyi  
<http://www.krasnycollective.com/NEWS/manifestation-europeenne-contre-le-ttip/>

**nationale, au moins sur le plan monétaire, afin de rompre avec la logique austéritaire. Selon lui, dans la situation actuelle de l'économie grecque, un choc à court terme lié à une sortie de l'Euro est préférable à une dépression à long terme nourrie par des années d'austérité.** Après la prise d'otage vécue par son pays en 2015, cette analyse peut sembler évidente. Un retour à la souveraineté nationale permettrait tout d'abord d'actionner le levier de la dévaluation pour soulager la Grèce du poids du surendettement. Ensuite, un gouvernement national en pleine capacité de gouverner aurait, certainement, plus de difficultés à se défaire devant la pression du peuple grec. Il devrait dès lors desserrer l'étreinte de l'austérité. Plusieurs intervenants contestent pourtant cette stratégie estimant que sortir de l'euro ne permettrait sans doute pas à la Grèce d'échapper aux contraintes de la compétition mondiale et au pouvoir des entreprises multinationales. Comme le souligne Nicolas Bárdos-Féltoronyi, professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain, plus que vers l'Euro, c'est sans doute vers ces entreprises multinationales et les acteurs de la finance internationale qu'il faut se tourner pour poser la question de l'ingérence politique et des atteintes à la souveraineté nationale. Enfin, comme le faisait

déjà remarqué Charles-Albert Michalet à la fin du siècle dernier, il est sans doute réducteur d'opposer une mondialisation nécessairement sauvage à un capitalisme national plus «civilisé», les deux dimensions étant intrinsèquement liées<sup>1</sup>.

Les exemples roumains ou hongrois<sup>2</sup> sont là pour le démontrer, la seule sortie de l'Euro ne serait pas nécessairement un gage de rupture avec les politiques d'austérité.

## Changer l'Europe?

Pour Noëlle Burgi, chercheuse au CNRS: «le problème n'est pas la monnaie, il est plutôt celui des choix politiques dominants dans la zone euro». Comme Lapavistas, elle fait, elle aussi, le constat d'une Europe allemande et du retour à une 'Machtpolitik'<sup>3</sup> personnifiée par le ministre allemand des finances, Wolfgang Schäuble. Des constats similaires mais une perspective politique opposée. Selon elle, pour éviter un nouveau déchirement du projet

1. Michalet, Charles-Albert, *Qu'est-ce que la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2004.

2. Les pays de l'Est membres de l'Union européenne ont été les principales victimes des mesures d'austérité.

3. Une politique de puissance (ou d'intimidation) à mettre en opposition avec une politique de coopération.

européen, il faut le renforcer en optant résolument pour un fédéralisme coopératif et solidaire.

Nicolas Bárdos-Féltoronyi propose lui aussi d’aller plus loin et de renforcer l’Europe en permettant à ses institutions de disposer d’un budget significatif afin de mener de véritables politiques économiques européennes. Le budget de l’UE, environ 145 milliards d’euros en 2015, ne pèse pas bien lourd. Il équivaut à peine à 1% de la somme des PIB des Etats membres ou au tiers du PIB belge, un petit Etat de l’Union. Une structure fédérale permettrait-elle de mettre fin à la guerre économique que se mènent les Etats européens? L’expérience belge du fédéralisme montre que ce n’est pas nécessairement le cas. Un budget renforcé? Oui, mais pour faire quoi! Mieux rejeter les migrants à la mer? Subsidier la surproduction agricole en Europe? Multiplier les études auprès des consultants privés? Ou bien coordonner et financer une nécessaire transition énergétique? Le renforcement des moyens budgétaires de l’Union européenne peut très bien déboucher sur un renforcement de la technocratie et non de la démocratie.

## Un «new deal» européen

Si Ronald Janssen ne voit pas comment il est possible de faire émerger des propositions progressistes dans le cadre des institutions européennes actuelles, il n’envisage pas la sortie de l’euro<sup>1</sup>. Depuis 2009, la Confédération Européenne des Syndicats revendique des investissements dans «l’Europe sociale». Pour sortir de la crise, la CES propose un «New Deal européen» visant, entre autres choses, à renforcer les systèmes d’assurance chômage, à améliorer la qualification des travailleurs ou encore à assurer une plus grande participation des travailleurs à la gestion des entreprises. Cette dernière proposition est également relayée par Guy Van Gyes, sociologue à la KU Leuven, pour qui la démocratisation politique de l’Europe passera par la démocratie économique. S’il ne s’agit pas de nier l’intérêt de ces propositions, nous pouvons néanmoins formuler en écho de Costas Lapavistas quelques inquiétudes quant à leur concrétisation sur le terrain dans le cadre du rapport de force actuel au sein de l’Eurogroupe<sup>2</sup>. Il faudrait donc que plusieurs forces politiques qui partagent

ce projet de «relance économique» arrivent au pouvoir dans plusieurs Etats européens en même temps. Ce qui n’est pas à l’ordre du jour. Pour Anne Dufresne, chercheuse au Gresea, l’Europe sociale ne pourra exister, autrement que comme un mythe servant à donner un supplément d’âme à une Europe qui flotte en apesanteur au dessus des peuples<sup>3</sup>. Sur cette base on pourrait imaginer le renforcement des mécanismes de négociation collective supranationaux. Il s’agirait de promouvoir une norme salariale syndicale contre le dumping social et la coordination des négociations collectives nationales en se basant sur l’expérience originelle de la Fédération Européenne des Métallurgistes des années 1990. Selon elle, cette évolution ne pourra avoir lieu que par la coordination des luttes et le renforcement d’un mouvement social européen.

Nous comprenons la déception du participant au colloque ou du lecteur de ce Gresea Echos qui cherchait une réponse simple et directe à la grande régression à l’œuvre en Grèce et en Europe. Cette réponse ne pourra prendre corps que dans un large débat dans lequel aucune question ne sera éludée. Celle d’une possible sortie de l’Euro de la Grèce par exemple a, sans doute, été trop souvent mise de côté dans les organisations progressistes. Elle reste très peu discutée aujourd’hui. Pourtant, c’est sans conteste, une remise en question radicale du projet européen qui permettra de faire émerger des stratégies politiques originales. Il s’agit donc de «refaire du politique», à l’intérieur ou en dehors des institutions européennes actuelles.

1. Ronald Janssen a quitté la CES en 2015 pour la TUAC

2. L’Eurogroupe est un organe informel regroupant les ministres de la zone euro.

3. A ce propos, lire l’ouvrage *L’Europe sociale n’aura pas lieu*, par François Denord et Antoine Schwartz. Ed. *Raisons d’agir*, 2009, qui montre bien comment l’Europe sociale est un mythe.

## Les plans B «pour une Autre Europe»

Anne Dufresne, Gresea

Alexis Tsipras n'avait pas de plan B après l'écrasement du «printemps athénien» et l'imposition d'un troisième memorandum. C'est cette faille, exploitée par ses «partenaires» européens, que les récentes propositions d'alternatives ont voulu combler en organisant divers événements en ce début 2016: le premier fut le «Sommet international du plan B», organisé à Paris les 23 et 24 janvier par le Parti de gauche<sup>1</sup>. Sa déclaration finale précise qu'il ne s'agit ici de créer ni un parti ni une internationale et acte la décision de «rendre permanente la conférence du Plan B»<sup>2</sup> et de «labelliser "Plan B" toutes initiatives internationales, nationales et locales contribuant aux objectifs de la Conférence du Plan B». C'est ainsi que, un mois plus tard, appelée par des membres de Podemos et de Izquierda Unida s'est tenue à Madrid (du 19 au 21 février) une nouvelle conférence intitulée «Plan B pour une autre Europe» (voir annexe 1). Là encore, des élus, des activistes et des économistes, venus du continent et d'ailleurs, ont tenté d'apporter un peu de chair à cette «Autre Europe» en devenir.

Entre-temps est né un troisième mouvement paneuropéen appelé «DiEM 25 – Democracy in Europe Mouvement / Mouvement pour la démocratie en Europe» (voir annexe 2). Lancé à Berlin le 9 février 2016 par Yanis Varoufakis, ministre des Finances du premier gouvernement d'Alexis Tsipras, il se focalise, lui, sur une action pour plus de démocratie et de transparence avec pour objectif d'en finir avec «un processus de décision politique opaque». Sa plate-forme prône la mise sur pied d'une «assemblée constituante» pour, d'ici 2025, rédiger une «Constitution démocratique

1. Ce sommet a fait suite à un premier appel cosigné dès septembre 2015 par cinq représentants des gauches européennes en rupture avec la social-démocratie et ne se satisfaisant pas de l'issue grecque: député européen, co-fondateur du Parti de Gauche, Jean-Luc Mélenchon, l'ancien ministre des Finances grec Yanis Varoufakis, l'ancien ministre des Finances allemand Oskar Lafontaine, ainsi que Stefano Fassina, ancien vice-ministre des Finances italien, et Zoé Konstantopoulou, ancienne présidente du parlement grec.

2. [https://www.euro-planb.eu/?page\\_id=854&lang=fr](https://www.euro-planb.eu/?page_id=854&lang=fr)

qui viendra remplacer tous les traités européens actuels»<sup>3</sup>. Finalement, si, dans ces divers rassemblements, chacun est bien conscient de ses divergences (avec comme ligne de fracture le oui ou non à la sortie de l'euro), tout leur intérêt est précisément de ne pas s'y arrêter et de faire avancer la réflexion sur la mise en œuvre d'une stratégie de rupture. Pour Michel Husson, celle-ci exige d'articuler les niveaux nationaux et européen: affiner les modalités du processus de rupture au niveau national (contrôle des capitaux, annulation de la dette, etc.) tout en approfondissant un projet pour une autre Europe.<sup>4</sup> Ceci est au cœur de l'appel à une journée européenne d'actions contre l'austérité le 28 mai 2016 (date correspondant à l'anniversaire de la Commune de Paris).



Manifestation européenne à Bruxelles, le 17 octobre 2015, Collectif Kasnyi

Les plans B sont sur les rails... Seront-ils aussi fructueux que les sommets de São Paulo ayant contribué au réveil des gauches latino-américaines ? A la construction d'un nouvel imaginaire politique ?

3. <http://diem25.org/manifeste-version-longue/>

4 Voir l'article de Michel Husson, page 21, ainsi que du même auteur, Europe. Plan B: de la pensée binaire, ou comment faire du surplace <http://alencontre.org/europe/europe-plan-b-de-la-pensee-binaire-ou-comment-faire-du-surplace.html>

## Un Plan B pour l'Europe\*



*Appel pour construire un espace de convergence contre l'austérité et pour la construction d'une vraie démocratie. 15 janvier 2016*

En juillet 2015 nous avons assisté à un coup d'État financier orchestré depuis l'Union européenne (UE) et ses institutions contre le gouvernement grec. Condamnant ainsi la population grecque à continuer à souffrir des politiques d'austérité qu'elle avait rejetée par deux fois dans les urnes. Ce coup d'État a intensifié le débat sur le pouvoir des institutions de l'UE, son incompatibilité avec la démocratie et son rôle de garante des droits élémentaires exigés par les Européens.

Nous savons qu'il existe des politiques alternatives à l'austérité. Des initiatives comme « Pour un Plan B en Europe », « Austerexit » ou « DiEM25 (Democracy in Europe Movement 2025) » dénoncent le chantage exercé contre la Grèce au travers du troisième mémorandum. Ces initiatives dénoncent également l'échec économique que ce troisième mémorandum entrainera et le caractère antidémocratique de l'UE. Un caractère d'ailleurs reconnu par le propre président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, qui a déclaré qu'« il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens »

Nous sommes aussi les témoins de l'absence de solidarité, parfois même de la xénophobie, des institutions européennes et des États membres face à l'arrivée de réfugiés originaires du Moyen-Orient et d'Afrique et devant le drame humanitaire que ces derniers vivent. Nous soulignons l'hypocrisie de l'UE en matière de droits de l'homme. L'UE est, de manière indirecte, au travers des ventes d'armes ou de ses politiques commerciales, un acteur clé des conflits qui ont provoqué les récentes crises humanitaires.

Les politiques d'austérité initiées depuis le début de la crise il y a huit ans privatisent les biens communs et détruisent le droit du travail, alors qu'elles devraient faire face aux causes initiales de la crise comme la dérégulation du système financier et la prise de contrôle des institutions de l'UE par les entreprises au travers des grands lobbies et de la pratique des « portes tournantes ». L'UE promet de fausses solutions en négociant dans la plus grande opacité et sans presque aucun contrôle démocratique, des traités commerciaux et d'investissements comme le TTIP/TAFTA, le CETA ou le TiSA, qui éliminent ce qu'ils considèrent comme des barrières au commerce : les droits et les normes qui protègent les citoyens, les travailleurs et l'environnement. C'est un coup porté contre nos démocraties et l'État de droit, particulièrement au travers des mécanismes de protection des investisseurs.

**L'actuelle UE est, de facto, gouvernée par une technocratie au service des intérêts d'une petite mais puissante minorité représentante des pouvoirs économique et financier.** Tout ceci a provoqué, dans de nombreux pays en Europe, la résurgence des discours d'extrême-droite et des thèses

xénophobes et nationalistes. Comme démocrates, nous avons la responsabilité de réagir devant cette menace et d'empêcher que les fascismes capitalisent sur la douleur et le mécontentement. D'ailleurs, les citoyens, ont malgré tout, fait preuve de solidarité envers les milliers de personnes réfugiées qui pâtissent de cette tragédie humanitaire.

**La société a déjà commencé à travailler en faveur d'un changement radical des politiques de l'UE.** Les mobilisations sociales comme celles de Blockupy, de la campagne contre le TTIP/TAFTA, l'Alter Summit, la grève générale européenne de 2012, les Marches européennes ou l'important travail réalisé par les nombreuses plateformes citoyennes et ONG ont créé un précieux capital humain, intellectuel et idéologique pour la défense des droits de l'homme, le respect de la Terre et la dignité des personnes au-delà des intérêts politiques et économiques. Nous croyons cependant qu'une plus grande coordination et coopération des mobilisations au niveau européen sont nécessaires.

**Beaucoup de propositions sont sur la table pour en finir avec l'austérité :** une politique fiscale juste, la fermeture des paradis fiscaux, des systèmes d'échanges complémentaires, la remunicipalisation des services publics, la répartition égalitaire du travail y compris pour les personnes qui restent au foyer, un modèle de production basé sur les énergies renouvelables, la réforme ou l'abolition du pacte fiscal européen, en particulier du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans le cadre de l'Union économique et monétaire.

L'exemple grec nous a montré que pour faire face à l'actuelle conjoncture nous devons unir nos forces depuis tous les États membres et depuis toutes les sphères : politique, intellectuelle mais également depuis la société civile. Notre vision est solidaire et internationaliste.

**Pour ces raisons, nous voulons créer un espace de convergence** au sein duquel tous les mouvements, les personnes et les organisations qui s'opposent au modèle actuel d'Union européenne puissent discuter et élaborer un agenda commun d'actions, de projets et d'objectifs. **Ceci dans le but principal de rompre avec le régime d'austérité de l'UE et de démocratiser radicalement les institutions européennes, en les mettant au service des citoyens.**

**Pour cela, nous convoquons une conférence européenne les 19, 20 et 21 février à Madrid** et nous appelons publiquement à participer aux débats, groupes de travail et présentations qui s'organiseront.

\* Cet appel est lié à la conférence intitulée « Plan B pour une autre Europe », organisée par les membres de Podemos et de Izquierda Unida à Madrid, du 19 au 21 février.

[https://www.euro-planb.eu/?page\\_id=93&lang=fr](https://www.euro-planb.eu/?page_id=93&lang=fr)

## Manifeste pour démocratiser l'Europe\* (DIEM25)

9 février 2016

Quelles que soient les inquiétudes que leur inspirent leur compétitivité mondiale, les flux migratoires et le terrorisme, un seul risque terrifie vraiment les Pouvoirs qui tiennent l'Europe: la démocratie! Ils parlent au nom de la démocratie, mais dans la pratique, ils la nient, ils l'exorcisent, ils la suppriment. Ils cherchent constamment à récupérer, esquiver, corrompre, mystifier, usurper et manipuler la démocratie pour briser son énergie et arrêter ses potentialités.

**Le pouvoir aux peuples d'Europe! Le gouvernement du Démos! Voilà le cauchemar commun qui hante :**

- la bureaucratie de Bruxelles (et ses plus de 10 000 lobbyistes) ;
- les inspecteurs de ses « escadrons de choc », et la Troïka qu'ils ont formée avec des « technocrates » non élus d'autres institutions européennes et internationales;
- le puissant Eurogroupe, sans fondement dans le droit ni dans les traités ;
- les banquiers renfloués, gérants de fonds spéculatifs et oligarchies résurgentes, avec leur éternel mépris des multitudes et de leurs expressions organisées ;
- les partis qui exaltent le libéralisme politique, la démocratie, la liberté et la solidarité pour mieux trahir leurs principes les plus chers quand ils sont au pouvoir ;
- les gouvernements qui alimentent une épouvantable inégalité en infligeant une austérité sans issue ;
- les titans des médias qui ont fait de l'exacerbation des peurs une forme d'art et une source magnifique de pouvoir et de profit ;
- les grandes entreprises qui, de mèche avec des administrations publiques opaques, investissent dans les mêmes peurs pour promouvoir le secret, et une culture de la surveillance capable de plier l'opinion publique à leur volonté.

**L'Union européenne a été une réussite exceptionnelle :** en rassemblant pacifiquement des peuples européens de langues différentes, immergés dans des cultures différentes, elle a prouvé que nous pouvons créer une base commune de droits humains sur un continent qui a été, il n'y a pas si longtemps, le foyer des tueries du chauvinisme, du racisme et de la barbarie. L'Union européenne aurait pu être une lumière pour le monde, montrer à toute la planète qu'il est possible d'arracher la paix et la solidarité aux mâchoires du conflit et de l'intolérance.

Hélas, les peuples européens, qui commençaient à s'unir malgré la multiplicité et la diversité de leurs langues et de leurs cultures, sont aujourd'hui divisés par une bureaucratie commune et par une monnaie commune. Une confédération de politiciens myopes, de hauts fonctionnaires candidates en économie et d'« experts » incompétents qui n'entendent rien à la finance se soumet servilement aux diktats de conglomérats financiers et industriels, ce qui discrédite l'Europe et provoque un dangereux choc en retour antieuropéen. On est en train de dresser des nations fières les unes contre les autres. **On réveille le nationalisme, l'extrémisme et le racisme.**

L'une après l'autre, les économies de la zone euro sont précipitées dans l'abîme de l'austérité compétitive. **Les résultats sont clairs :** récession permanente dans les pays faibles, investissement anémique dans ceux du noyau dur, inégalité sans précédent et désenchantement général partout. Simultanément, les États membres de l'Union européenne mais pas de la zone euro sont exaspérés. Ils cherchent partenaires et inspiration sous d'autres cieux, où ils ne trouveront, très probablement, que des accords de libre-échange opaques et coercitifs qui mineront leur souveraineté.

Cette « Europe » inefficace, autoritaire, illégitime et antidémocratique se fragmente. **Les Européens sont déchirés entre les deux termes d'un faux choix :**

- se replier dans le cocon de leur État-nation
- ou capituler et se rendre à la zone hors-démocratie de Bruxelles.

Mais dans les deux cas – retour à l'État-nation ou adhésion totale à l'Union européenne existante –, les conséquences seront effroyables pour l'Europe, pour les Européens et pour les pro-Européens.

**Il faut un autre cap. Et il y en a un.** C'est celui auquel l'« Europe » officielle résiste des quatre fers, de toutes les forces de sa mentalité et de ses pratiques de cartel. C'est l'antidote à l'autoritarisme qui ronge l'Union européenne et ses institutions : l'irruption de la démocratie.

Notre mouvement, **DIEM25**, veut appeler à cette irruption. La démocratisation de l'Union européenne doit commencer immédiatement, car sans démarrage rapide il sera peut-être impossible de surmonter la résistance institutionnalisée à temps, avant que l'Europe ait franchi le point de non-retour. **Notre objectif, démocratiser l'Europe, est réaliste.** Il n'est pas plus utopique de la démocratiser qu'il ne l'était au tout début de la construire. En fait, il est moins utopique de la démocratiser que de tenter de maintenir en vie l'actuelle Union européenne antidémocratique qui se fragmente. **Notre objectif, démocratiser l'Europe, est d'une urgence extrême. Nous lui donnons dix ans : horizon 2025.**

Si nous n'avons pas démocratisé l'Europe à cette date, si les pouvoirs autocratiques de l'Europe réussissent à étouffer la démocratisation, l'Union européenne s'effondrera sous sa propre arrogance, sous son hubris, elle éclatera, et sa chute infligera de terribles épreuves dans le monde entier – pas seulement en Europe.

\* Voici les deux premières pages du manifeste de DIEM 25 (Democracy in Europe Mouvement / Mouvement pour la démocratie en Europe), lancé à Berlin le 9 février 2016 par Yanis Varoufakis. Pour la version longue du manifeste, voir <http://diem25.org/manifeste-version-longue/>